

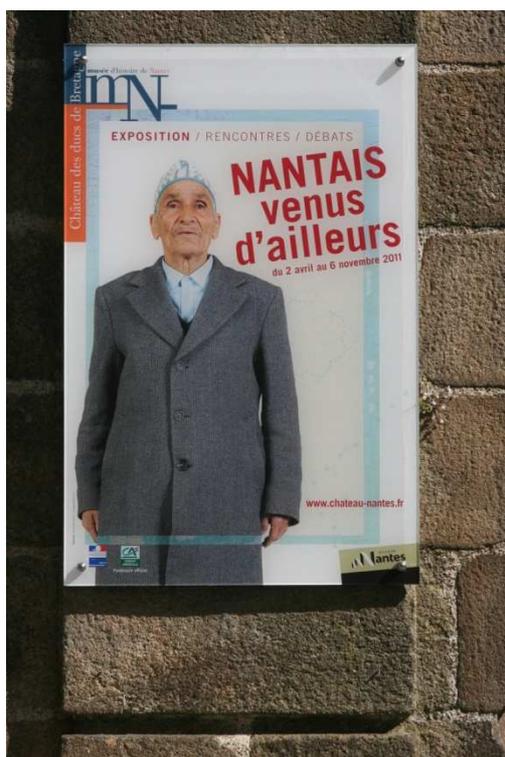
iPapic

groupe ment d'intérêt scientifique
Institutions Patrimoniales et Pratiques Interculturelles



MIGRINTER
Migrations internationales, espaces et sociétés

Projet financé par le ministère de la Culture et de la Communication et soutenu par laboratoire Migrations Internationales, Espaces et Sociétés (UMR CNRS 6588, Université de Poitiers)



Affiche de l'exposition « Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes au XXe siècle », Musée d'histoire de Nantes, Château des ducs de Bretagne. Cliché : J. Garnier.

« Mise en patrimoine des migrations et représentations de l'interculturel. Approche d'une pratique muséale en région »

Rapport sociologique de synthèse
Julie Garnier, chercheure post-doctorale
Octobre 2011

Plan du rapport

Préambule.....	3
Introduction	4
I - OBJECTIFS DE L'ETUDE ET CADRE THEORIQUE	6
II - ELEMENTS DE METHODE	7
III - LE TERRAIN D'ENQUETE.....	9
III – 1 : Le musée d'histoire de Nantes : un château-musée dans la ville	10
III – 2 : « Des Nantais qui sommes-nous ? » aux « Nantais venus d'ailleurs » : ancrage et genèse d'un projet d'exposition.....	13
III – 3 : Une configuration favorable.....	15
III – 4 : Les enjeux de la politique publique municipale	16
IV – LES ETAPES DE LA PATRIMONIALISATION.....	18
IV – 1 : Réserve et tensions autour de la reconnaissance patrimoniale des mémoires de l'immigration	19
IV – 2 : De la méfiance aux revendications associatives	21
IV – 3 : « Venez racontez votre histoire », l'amorce d'une logique participative.....	23
IV – 4 : L'immigration : un bien commun invisible.....	25
IV – 5 : « Ceci n'est pas une expo sur les cultures du monde ! » ou comment l'institution fait entendre sa démarche auprès des « concernés »	27
IV – 6 : Investir les réseaux : une stratégie de médiation pour nouer des liens avec les familles migrantes.....	28
V – LA MISE EN RECIT DES MEMOIRES DE L'IMMIGRATION.....	30
V – 1 : Visites	30
V- 2 : Entre intégration républicaine et valorisation des expressions culturelles : la construction d'un « grand récit intégrateur ».....	40
V- 3 : Autour de l'exposition, l'ouverture d'un dialogue « interculturel »	41
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	44
Annexe 1 : Entretiens	46
Annexe 2 : Observations de terrain	47
Annexes 3 : Documents publics autour de l'exposition	48

Préambule

En 2008, le ministère de la Culture et de la Communication lançait un groupe de travail intitulé « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques), rassemblant des représentants du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Education nationale, des chercheurs, ainsi que des professionnels du monde associatif. Pour nourrir sa réflexion, il s'est appuyé pendant deux années sur l'organisation d'un certain nombre d'initiatives. En septembre 2011, ce groupe de travail s'est formalisé en un groupement d'intérêt scientifique « Institutions Patrimoniales et Pratiques Interculturelles » (GIS IpaPic) présidé par Hélène Hatzfeld. Dans le cadre de ses activités, nous avons coordonné en 2010 avec Hélène Bertheleu (Maître de Conférences en sociologie, Laboratoire CITERES UMR CNRS 6173) et le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Université de Poitiers et de l'Université de Tours, deux ateliers participatifs intitulés « Interculturalités et patrimoines en région Ouest ».¹ Puis, nous avons conduit une enquête sociologique, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication et du laboratoire Migrations Internationales, Espaces et Sociétés (UMR CNRS 6588, Université de Poitiers), dont l'objectif était d'étudier sur le terrain un exemple d'action patrimoniale qui contribue à documenter les relations entre interculturalités et patrimoine.

Je remercie toute l'équipe du musée d'histoire de Nantes pour son concours à la réalisation de cette enquête. Mes remerciements s'adressent plus particulièrement à la direction du musée et à la commissaire de l'exposition « Nantais venus d'ailleurs ».

¹ Se reporter à la synthèse en ligne sur le site www.ipapic.eu

Introduction

En France, l'idée que le patrimoine national est composé d'éléments liés aux phénomènes migratoires est longtemps restée marginale par comparaison aux autres pays d'Europe ou d'Amérique du Nord. Jusque dans les années quatre-vingt-dix, les musées de France se sont, dans l'ensemble, peu intéressés aux thématiques sociétales contemporaines en dehors du cadre de l'exposition temporaire et de l'action culturelle,² et la création de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à Paris constitue à ce titre « une nouveauté patrimoniale ».³ Ces dernières années, les initiatives portées par les institutions de la culture et du patrimoine en lien avec l'immigration, se sont toutefois multipliées, qu'il s'agisse de la manifestation organisée en 2009 par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration dans le cadre de la journée européenne du patrimoine, présentant une série de lieux jugés significatifs du patrimoine de l'immigration en France, ouverts pour la première fois au public ou bien encore de la labellisation en 2007 par le Conseil de l'Europe d'un itinéraire du patrimoine de l'immigration⁴. Cette attention nouvelle envers la question migratoire semble encouragée, de prime abord, par la mise en place d'un certain nombre de réseaux et de conventions à l'échelle internationale et européenne. Parmi ces dernières, citons à titre d'exemple la Convention « Faro » pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, proposées par l'Unesco dès 2005, aujourd'hui intégrées dans l'ordre juridique national, et qui aboutiront quelques années plus tard, en 2008, à la promulgation de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel.⁵ Il convient de préciser que l'Unesco et l'Organisation Intergouvernementale pour les Migrations (OIM) travaillent à cette même période, à la création d'un réseau international des institutions de la migration. A l'échelle nationale, cette dynamique est soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication et la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. On assiste donc progressivement à l'émergence d'un cadre réglementaire favorable à la valorisation et préservation des héritages migratoires, les

² Se reporter à l'analyse de Marie-Hélène Joly, « La place de la Cité nationale dans le paysage muséal français », *Hommes et Migrations*, 2009, n°1267, p.69-83.

³ Anouk Cohen, « Quelles histoires pour un musée de l'immigration à Paris ? » *Ethnologie française*, XXXVII, n° 3, 2007, p. 410-408.

⁴ Antoinette Reuter, « L'itinéraire européen du patrimoine des migrations, un projet en gestation » in L. Teulières & S. Toux (coord.), *Migrations, mémoires, musées*, Toulouse, Editions Méridiennes, 2008, p. 137-147.

⁵ Se reporter aux dossiers « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale » et « De la diversité culturelle au dialogue interculturel » de la revue *Culture et Recherche*, n°106-107, 2005 et 114-115, 2007-2008.

conséquences sur la définition des régimes de patrimonialité en sont, d'ailleurs, aujourd'hui importantes. Désormais, comme le souligne Laurier Turgeon « le patrimoine immatériel est reconnu comme patrimoine au même titre que les bâtiments historiques, les œuvres d'art et les collections archéologiques. » (2010 : 390)

Ce renouveau des regards semble également stimulé par un contexte politique et économique global « troublé » par la montée de l'extrême droite, l'affirmation de politiques sécuritaires et la menace toujours prégnante des « émeutes urbaines » en Europe. Plus largement, ces pratiques entrent en résonance avec le redéploiement des mobilités et les nouvelles requêtes mémorielles que connaissent aujourd'hui les métropoles européennes. Dans ce contexte, les Etats et les collectivités locales sont incités à accorder plus d'attention aux « voix » des « acteurs faibles »⁶ et les institutions de la culture et du patrimoine à jouer un nouveau rôle dans cette prise en considération d'autant que leurs pratiques sont remises en cause.

A l'échelle nationale, enfin, cet intérêt pour la question migratoire s'articule, à la recomposition du paysage muséographique français, qui se manifeste par la création ou la refondation de nouvelles institutions (Musée du Quai Branly ou du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, MuCEM) et le déplacement des collections ethnographiques nationales.

Cette sollicitation grandissante de la part des institutions de la culture et du patrimoine envers la question migratoire, n'est toutefois pas sans poser questions : Comment les politiques culturelles s'emparent-elles de cette thématique au niveau local et régional ? Parviennent-elles à la reconnaissance du statut patrimonial de la diversité culturelle ? Quel traitement lui concède-t-elle ? Quels sont les enjeux de ces nouvelles pratiques et quelles dynamiques réelles produisent-elles avec les "publics" visés ? Et surtout, qu'est-ce qui fait patrimoine ?

⁶ Par « acteur faible », Jean-Paul Payet et Denis Laforgue entendent des individus ou des groupes en situation de dé ou de re-qualification soit parce qu'une « disqualification ordinaire les prive d'un statut d'égal », soit qu'ils sont affaiblis par une « catégorisation de l'action publique qui naturalise leur place dans l'espace social ». Jean-Paul Payet et Denis Laforgue, « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance », in PAYET J-P., GUILANI F. et LAFORGUE D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 9-25.

I - OBJECTIFS DE L'ETUDE ET CADRE THEORIQUE

Ce questionnement qui interroge les pratiques et représentations que les institutions patrimoniales se font de l'interculturel, nous apparaît d'autant plus pertinent qu'il existe peu de données sur la façon dont elles se saisissent aujourd'hui de cette thématique, de surcroît dans des régions où la question migratoire n'est pas considérée comme un élément historique déterminant, encore moins comme un élément de promotion territoriale. A l'exception des travaux de l'anthropologue Michel Rautenberg⁷ et de l'historien Gérard Noiriel⁸, les recherches françaises ont jusqu'ici porté, selon les disciplines, sur le patrimoine rural et le passé industriel, l'histoire de l'immigration et l'histoire coloniale, la transmission et la construction d'une politique publique de la mémoire ou plus récemment sur le patrimoine immatériel, sans aborder de front la question du patrimoine des migrations⁹. Les résultats de cet état des lieux sont d'autant plus surprenants que les publications sur le patrimoine et les migrations internationales ne cessent de se développer dans les pays anglo-saxons, découvrant des recherches conduites sur un ensemble toujours plus diversifié de configurations, de pratiques et d'objets.¹⁰

Dans le même temps, nous l'avons vu, la place prise par la thématique de l'immigration dans l'esprit public devient importante. Elle est au centre de l'actualité politique et fait de plus en plus l'objet d'opérations culturelles.¹¹ D'un point de vue sociologique et anthropologique, l'étude de ces pratiques nous semble donc d'un grand intérêt. Leur institutionnalisation nous permet, en effet, de faire l'hypothèse qu'elles participent à l'édification d'une nouvelle norme,

⁷ Michel Rautenberg, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa*, n° 2, 2007, 8 p. ; « La valorisation culturelle des mémoires de l'immigration dans la région Rhône-Alpes », *Hommes et migrations*, n°1260, 2006, p. 119-128.

⁸ Gérard Noiriel, « De l'histoire à la mémoire. Faut-il mettre l'immigration en musée ? », *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, p. 669-694.

⁹ La publication en 2007 du dossier « Migrations et patrimonialisation en débats » de la revue *ethnographiques.org* illustre cette posture : « Les deux parties qui constituent ce numéro, l'une consacrée au phénomène migratoire, l'autre à l'expertise dans le domaine du patrimoine, ne s'inscrivent évidemment pas dans le même champ de recherche. »

¹⁰ Voir les travaux de Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris-Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Presses Universitaires de Laval, 2003, 234 p. et de Marie-Blanche Fourcade, Caroline Legrand (dir.), *Patrimoine des migrations, migrations des patrimoines*, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 181 p.

¹¹ Julie Garnier, Antoine Dumont, « Patrimoine des migrations : état des lieux, situations et perspectives », Actes du colloque international Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ? , Université de Nîmes, 25-26 et 27 février 2010, à paraître.

parente de la "démocratie de proximité"¹² telle qu'elle s'impose dans de nombreux secteurs de la vie sociale et politique, qui impliquerait que les musées et plus largement les institutions patrimoniales deviennent aujourd'hui des "institutions compréhensives" pour reprendre l'expression de Denis Laforgue (2008)¹³, œuvrant pour que les "acteurs faibles" prennent leur place et co-construisent, avec l'apport de leur propre travail mémoriel, le bien historique et patrimonial commun. Un des objectifs de la démarche de l'auteur est d'analyser les schèmes relationnels qui rendent possible une posture compréhensive ou à l'inverse l'absence de compréhension au sein des institutions. Sa posture consiste en effet à étudier les formes de compréhension dont sont capables les institutions modernes dans la perspective d'une approche relationnelle, ce qui le conduit d'une part, à rompre avec les descriptions du sens commun et d'autre part, avec le concept de domination, tel qu'il a été défini par Pierre Bourdieu. L'auteur qualifie, en ce sens, sa posture de modérée : « Traiter rigoureusement de la question des « institutions compréhensives » nécessite donc de développer une autre approche. Cela passe par la mobilisation de concepts sociologiques qui permettent de rechercher et de voir, dans le quotidien des institutions, la réalité des schèmes de pensée et d'action intégrant des formes d'empathie, de sollicitude mais aussi de confiance (réciproque) en autrui, qui engendrent des rapports sociaux qui permettent aux acteurs faibles d'accéder à certains biens (cognitifs, moraux ou matériels), tout en respectant leur identité pour soi ». (2008 : 168) Dans la continuité de ce cadre, nous pouvons nous demander, quels sont les effets de la généralisation de ces pratiques et que produisent-elles concrètement ?

II - ELEMENTS DE METHODE

Pour appuyer ce questionnement, nous avons choisi de repartir d'un évènement patrimonial. Le choix de cette focale d'observation s'explique au regard du temps et des moyens alloués pour cette étude. Au regard des délais impartis (moins de cinq mois), il nous était, en effet,

¹² Par « acteur faible » Jean-Paul Payet et Denis Laforgue définissent des individus ou des groupes en situation de dé ou de re-qualification soit parce qu'une « disqualification ordinaire les prive d'un statut d'égal », soit qu'ils sont affaiblis par une « catégorisation de l'action publique qui naturalise leur place dans l'espace social ». Jean-Paul Payet et Denis Laforgue, « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance », in PAYET J-P., GUILANI F. et LAFORGUE D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 9-25.

¹³ Denis Laforgue, « Des institutions compréhensives ? Par delà l'intérêt général et domination », in PAYET J-P., GUILANI F. et LAFORGUE D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 165-177.

difficile d'envisager une approche comparée de plusieurs structures culturelles.¹⁴ Nous avons donc choisi de recentrer le regard sur un musée d'histoire qui s'inscrit dans un lien fort avec le territoire et qui présente pour la première fois une exposition temporaire consacrée à la mémoire de « ceux venus d'ailleurs ». En repartant d'un évènement patrimonial et de sa temporalité spécifique, il nous semblait également pertinent d'étudier les logiques qui nourrissent l'action patrimoniale et ce qu'elles génèrent. Celui-ci se révélant être, nous le verrons, un terrain fertile pour interroger les représentations que les acteurs se font de l'interculturel et questionner les légitimités patrimoniales.

Au regard de ces éléments, il s'est plus particulièrement agi d'observer le dispositif de patrimonialisation mis en œuvre au sein de cette exposition partant de la collecte d'objets à sa médiatisation. Dans ce cadre, notre démarche a consisté à conjuguer des entretiens, des observations de terrain et une collecte-analyse des documents rendus publics.¹⁵ La présente étude repose donc sur des données issues d'une enquête de première main.

Des échanges informels ainsi que des entretiens enregistrés ont ainsi été réalisés auprès de différentes catégories d'acteurs (se reporter à l'annexe 1) : responsables de structure culturelle ou associative, responsables de service culturel et politique, médiateurs culturels. Construits sur le mode semi-directif à partir d'une grille d'entretien évolutive répertoriant les principales étapes de la mise en exposition, ces entretiens nous ont permis de saisir les logiques de représentations et les tensions attenantes à la création d'un récit muséal. Au total, nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens formels ou informels, d'une durée moyenne de deux heures, qui se sont principalement déroulés sur les lieux de l'activité de nos informateurs.

En complément du recueil d'entretien, nous avons réalisé plusieurs observations-visites des lieux ainsi que des observations des rencontres-débats, qui se déroulées autour de l'exposition. Ces observations dont les résultats ont été consignés dans un journal de bord, nous ont conduites à reconsidérer la question de l'interaction avec les publics concernés. (Se reporter à l'annexe 2).

¹⁴ Cette approche a été mise en œuvre ultérieurement dans le cadre d'un article. Voir Hélène Bertheleu, Julie Garnier et Guillaume Etienne « *Les migrations dans les pratiques muséales en France. L'exemple de trois formes de médiation* », 2011, Presses Universitaires de Laval, A paraître.

¹⁵ Les écrits dans l'exposition et les matériaux qui les accompagnent (dépliants, site internet, articles de presse locale, etc.).

Enfin, un rapide état des lieux de la question croisé aux données de terrain nous a permis d'affiner notre analyse de la situation en portant attention aux significations sociales et au contexte dans lequel ces pratiques prennent place.

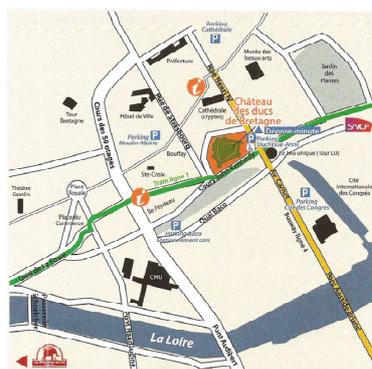
L'essentiel de la méthode reposant sur une enquête de terrain de courte durée, il conviendrait toutefois de poursuivre l'analyse dans deux directions : en interrogeant d'une part la place attribuée aux migrations et plus largement à la question sociale dans la politique culturelle municipale ; en ouvrant d'autre part une lecture comparée des expériences muséales conduites en la matière. A ce titre, il serait par exemple intéressant d'étudier les initiatives développées sur le long terme par l'écomusée du Val de Bièvres (Ile de France), la Cité Nationale de l'Histoire de l'immigration (Paris), le Rize (Villeurbanne) ou plus récemment par le Musée de Bretagne (Rennes) qui prépare pour l'année 2012-2013 une exposition sur le même thème. Il serait également pertinent de reconsidérer le point de vue des professionnels du patrimoine, une fois l'évènement passé, pour mieux décrypter les représentations de l'interculturel et affiner notre lecture de la réception sociale qu'ont les acteurs locaux de l'évènement. Le travail de recherche reste donc à poursuivre dans cette voie.

III - LE TERRAIN D'ENQUETE

Le musée d'histoire de Nantes présente du 2 avril au 6 novembre 2011 dans les bâtiments du Harnachement du château des ducs de Bretagne, une « grande exposition » consacrée à un siècle d'immigration locale, de la Première Guerre Mondiale à nos jours. Si cette exposition est aujourd'hui valorisée dans les discours, elle a suscité à ses débuts autant de défiance que d'enthousiasme. Pour rendre compte de ces « émotions patrimoniales », nous chercherons dans un premier temps à restituer la genèse de ce projet ainsi que les configurations locales et nationales dans lesquelles il s'inscrit. Puis, nous interrogerons les finalités et les enjeux qu'il recouvre avant de saisir comment les acteurs impliqués dans ce projet ont pu se le réapproprier.

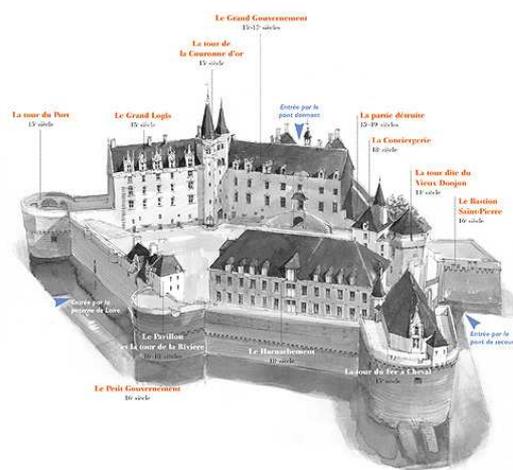
III – 1 : Le musée d'histoire de Nantes : un château-musée dans la ville

Implanté dans le cœur historique d'une métropole regroupant vingt-quatre communes et près de 590 000 habitants, à l'intérieur d'une enceinte ducale datant du 15^e siècle, le musée d'histoire de Nantes n'est pas, comme son nom l'indique, un musée de l'immigration mais un musée d'histoire à l'intérieur d'un château-musée. Il se présente d'ailleurs lui-même comme un musée qui évoque « l'histoire événementielle, géographique, socio-économique, mais aussi les représentations artistiques et littéraires qui ont contribué à dessiner l'identité de Nantes ».¹⁶



- À 2h de Paris en TGV (20 navettes par jour)
 - À 33 minutes de Saint-Nazaire
 - À 1h de Rennes, Angers et du littoral
- Parkings centre ville : Duchesse Anne, Cathédrale, Moulin-Mairie, Baco, Cité internationale des Congrès...
 Tramway : ligne 1
 Busway : ligne 4
 Arrêt Duchesse Anne

Entrée par le pont de secours / Enter by the Emergency Bridge



Le château des ducs de Bretagne – Photographie : Cécile Langlois. Illustration : Benoît Clany. Source : Le château des ducs de Bretagne, Musée d'histoire de Nantes.

¹⁶ Se reporter au site officiel du Musée d'histoire de Nantes.

Si la création de cette structure est relativement récente (2007), il est important de préciser que le château des ducs de Bretagne, classé Monument historique depuis 1862, a rapidement accueilli dans ses murs un espace muséal. Lorsque la ville en devient propriétaire en 1915, elle décide, en effet, d'en consacrer une partie à la valorisation muséographique. En 1921, elle encourage ainsi la création d'un musée municipal, inauguré en mai 1924, qui sera consacré dans un premier temps aux arts décoratifs, puis aux collections du musée d'Art populaire régional et du musée des Salorges, dont les frères Louis et Maurice Amieux avaient fait don à la ville en 1934. Six collections seront dès lors progressivement rassemblées en ce lieu.¹⁷

Dans les années 1970, l'état des bâtiments se dégrade et oblige à en fermer une partie au public. A la fin des années 1980, la question de la restauration et de l'aménagement muséographique du site se pose avec acuité. Le château est un monument en péril qui contient plusieurs musées aux collections très dispersées. C'est à cette période que le projet de réhabilitation du site et de création d'un nouveau musée est relancé. Celui-ci s'inscrit dans une logique plus globale de développement culturel, économique et touristique de la ville et de la région, qui bénéficie à ce titre du soutien de l'Etat (Drac des Pays de la Loire), de la région, du département ainsi que de l'Europe.

Au cours des années quatre-vingt-dix et deux mille, ce projet se précise avec la création d'un conseil scientifique. Après un important chantier de réhabilitation (d'une durée de dix-sept années), le site entièrement restauré rouvre ses portes en 2007 avec la création d'un nouveau musée, qui privilégie une démarche d'interprétation du patrimoine à l'échelle du site et de la ville.

« La restauration devait avoir fortement partie liée avec la revalorisation de la fonction d'usager, voire d'utilisateur d'un bien collectif, ouvert à tous. [...] Passé et présent sont mis en perspective, faisant du château le musée d'un site, d'une histoire et d'une ville : Nantes. Ouvrir le château aux habitants de la ville et à ses visiteurs de passage, y exposer les temps forts de l'histoire d'un territoire et des acteurs qui le font vivre et se transformer, nous inciter à décrypter la ville, ses nuances, ses strates d'existence superposées, juxtaposées, enfouies, détruites, recomposées, métamorphosées, naissantes.... » (Marie-Hélène Jouzeau, 2007, 7-8)

¹⁷ Se reporter au numéro spécial de *Place publique*, « Le musée du Château : toute une histoire ! », 1, 2007.

Cette démarche s'accompagne d'une programmation d'expositions temporaires relativement soutenue, à raison de deux par an, qui a pour objectif d'attirer un plus large public et d'enrichir le propos de ses collections dans trois directions : les acteurs ou les périodes liées à l'histoire de Nantes, les relations de la ville avec le reste du monde, les faits de l'activité maritime et coloniale.



Affiches présentant différentes expositions organisées par le Musée d'histoire de Nantes entre 2007 et 2009. Source : Musée d'histoire de Nantes, château des ducs de Bretagne.

Entre 2007 et 2011, plusieurs expositions seront consacrées à l'histoire de la ville alternant les dimensions locale et transnationale avec par exemple « Anne de Bretagne, une histoire, un mythe » (2007), « Nantais ? ! Qui sommes-nous ? » (2008), « Peut-on liquider Mai 68 ? » (2008) ou plus récemment « La Soie et le Canon » (2010). L'exposition « Nantais venus d'ailleurs » (2011) complète ce regard en traitant un fait urbain contemporain jusque là peu abordée par l'institution. Si l'appropriation du thème de « l'immigration » n'est pas complètement nouvelle à Nantes¹⁸, c'est néanmoins la première fois qu'elle est portée par une institution patrimoniale et qu'elle prend une telle ampleur. Son inscription dans l'enceinte d'un monument-phare de la ville, lieu d'attractivité touristique les plus importants de la région, marque en effet une nouvelle étape dans le processus de reconnaissance publique de

¹⁸ A la fin des années quatre-vingt-dix, l'Association internationale « Les Anneaux de la Mémoire », aujourd'hui reconnue pour son travail de connaissance et sensibilisation de l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et leurs conséquences actuelles, conduit une exposition intitulée « Mémoires des migrations du Moyen-âge au XX^e siècle », avec le soutien de la ville de Nantes, service des Relations Internationales, l'espace Cosmopolis et le partenariat du FAS (Fond d'Action Social), du Ministère des Affaires Etrangères. Elle prend place dans un contexte marqué par un « seuil de tolérance » comme le rappelle le sous-titre de l'exposition « Tolérance. Intolérance. » D'autres initiatives ont également vu le jour : la publication du « Livre blanc de l'immigration » par le Centre Interculturel de Documentation et l'ouvrage « Nantes ses étrangers » de Charles Bado.

l'immigration et de ses mémoires dans l'histoire nationale et régionale. Comme le souligne l'historien Alain Croix, membre du comité scientifique : « *Aucune ville française n'a connu de communautés d'origines étrangères aussi diverses que Nantes et aucune n'en a gardé aussi peu de traces. Voilà qui donne à la ville une certaine expérience historique en matière d'intégration. Voilà aussi qui mérite explication car [...], la ville n'a pas vraiment la réputation d'une telle ouverture à l'étranger* » (2010 : 31).

Au regard de ces premiers éléments, nous pouvons nous demander comment cette thématique s'est imposée comme une « évidence patrimoniale » aux yeux de l'institution, pour ne pas dire une « nécessité scientifique, culturelle et citoyenne » pour reprendre les mots de l'équipe du musée.

III – 2 : « Des Nantais qui sommes-nous ? » aux « Nantais venus d'ailleurs » : ancrage et genèse d'un projet d'exposition



Entrée principale du château des ducs de Bretagne. Photos : J. Garnier.



Présentation de l'exposition et de son programme, panneau situé à l'entrée du château des ducs de Bretagne. Photos : J. Garnier.

Le thème de l'immigration ne s'inscrivant pas, nous l'avons vu, dans une politique de programmation muséographique continue, quels sont les motifs qui ont guidé cette orientation ? Il est intéressant de noter qu'au départ ce projet n'émerge pas d'une initiative privée ou associative, comme ce fut le cas des premières démarches conduites en ce domaine par les musées de société¹⁹ et plus récemment par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration mais de l'intérêt porté par l'institution muséale et le monde politique envers cette dimension de l'histoire collective.

A l'origine du projet, il y a tout d'abord le souhait du musée d'histoire de Nantes de prolonger un travail de recherche mené au préalable par l'association Nantes-Histoire, qui a donné lieu

¹⁹ Se reporter aux expériences conduites par le musée dauphinois par exemple. Voir Jean-Claude Duclos (2006).

en 2007 à la publication d'un ouvrage « Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes, des origines à nos jours »²⁰ auquel l'exposition emprunte le titre. Cet ouvrage que tout un chacun peut aujourd'hui consulter dans les bibliothèques et médiathèques de la ville, va connaître un vif succès. L'institution va en quelque sorte se saisir de cette opportunité pour approfondir une thématique urbaine jusque là peu abordée et raconter autrement le présent de la ville. Le site créé à l'occasion, et hébergé sur le portail du musée d'histoire de Nantes, ainsi que le livret de l'exposition exposent l'origine du projet en ces termes : « *En 2007, l'association Nantes-Histoire publiait Nantais venus d'ailleurs, histoire des étrangers à Nantes de l'Antiquité à nos jours [...]. Le musée d'histoire de Nantes a souhaité prolonger ce travail par une exposition ancrée dans le XXe siècle, pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.* »

Au regard de la genèse de ce projet, il semblerait donc que ce soit la mobilisation des historiens, ici convoqués comme experts, qui explique que l'institution patrimoniale se ressaisisse de cette thématique à un moment donné. La connaissance savante de ces phénomènes venant en quelque sorte renforcer et légitimer le choix de cette orientation.

III – 3 : Une configuration favorable

Si ce choix muséographique est étroitement lié au travail historique mené au préalable par une association locale, il semble également faire écho à la spécificité du contexte local et national. Ces éléments sont d'autant plus importants à prendre à compte que la ville de Nantes, comme l'ensemble des métropoles urbaines européennes, connaît aujourd'hui une transformation importante de son paysage urbain du fait des mutations démographiques et de l'évolution des flux migratoires. Si la ville de Nantes reste en effet un territoire de faible immigration sur le plan national, elle connaît depuis les années 2000 une évolution quantitative de ces flux migratoires.²¹ Dans un de ces derniers dossiers régionaux (2005), l'Insee montre que si les immigrés représentent 1,9% de la population dans les pays de la Loire en 1999, soit le taux le plus faible de l'hexagone, on assiste aujourd'hui à une accélération et diversification des flux

²⁰ Alain Croix (coord.), *Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes, des origines à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

²¹ Au 16^e et 17^e siècle, Nantes va accueillir des Espagnols, des Flamands, des Hollandais, des Anglais ainsi que des réfugiés, principalement des Portugais d'origine juive et des Irlandais. Le grand siècle de la traite négrière attire ensuite surtout des étrangers de l'intérieur : Bretons, Poitevins, Ligériens. C'est donc principalement au 20^e siècle que Nantes connaît un énorme brassage de populations.

migratoires, avec l'arrivée notamment d'immigrés nés sur le continent américain, africain, asiatique ainsi que des immigrations turques.²² Cette situation, comme le souligne Philippe Rigollier, responsable de la mission Intégration, Egalité, Citoyenneté de la ville de Nantes, « *rend impérieuse une politique municipale d'intégration et de lutte contre les discriminations* » (2010 :7).

Le choix de cette thématique d'exposition entre donc aussi et surtout en résonance avec l'évolution du territoire et ce qu'elle génère en termes de nouveaux enjeux. Quelle sera la ville de demain ? - telle est la question que se pose aujourd'hui la municipalité nantaise, récemment engagée dans une réflexion prospective sur l'avenir de l'agglomération, impliquant l'ensemble des communes et ses habitants. Parmi les thèmes abordés par cette consultation, les questions de la culture, de la citoyenneté et de la solidarité y occupent une place non négligeable. Autrement dit, ce sont les transformations sociales et politiques du territoire qui conduisent ici l'institution à réinterroger le patrimoine et la mémoire de la ville sous l'angle de l'interculturel.

III – 4 : Les enjeux de la politique publique municipale

Nous avons souligné l'intérêt que portait l'institution muséale avec le soutien de la ville à l'égard de l'histoire de l'immigration. Nous allons, à présent, tenter d'en décrypter les enjeux au regard de la politique publique municipale.

Située au carrefour de l'Anjou, de la Bretagne et de la Vendée, la ville de Nantes, capitale administrative des Pays de la Loire et préfecture du département de Loire-Atlantique, est aujourd'hui reconnue pour le dynamisme de sa vie culturelle, qui associe au caractère prestigieux de ces manifestations, une dimension populaire et festive. Après avoir été longtemps qualifiée de « belle endormie », elle se présente désormais, si l'on se réfère au site officiel de la ville, comme une « ville de cultures » qui a su inventer « une culture du rendez-vous » et entretenir connivence et convivialité auprès de ses habitants. Dans ce cadre, des actions portant sur les pratiques artistiques des amateurs, l'accessibilité de la culture pour tous

²² Etudes INSEE Pays de la Loire, « Renouveau de l'immigration », n°32, janvier 2005. Se reporter également à l'analyse de Philippe Rigollier (2010).

ou bien le soutien à la création d'artistes reconnus, ont largement été encouragés ces dix dernières années.²³

Depuis deux ans, la municipalité semble, toutefois, s'engager dans une politique publique, qui privilégie une conception plus transversale de la culture, tournée vers l'extérieur et l'international en jouant notamment la carte de l'attractivité touristique. Le regroupement en 2011 de l'office de tourisme de Nantes métropole (aujourd'hui Nantes Tourisme), de la SEM Nantes Culture et Patrimoine qui gère entre autre le château des ducs de Bretagne et l'activité Estuaire sous l'égide de la société publique locale dénommée « Voyages à Nantes », est un élément fort de cette nouvelle priorité politique.²⁴ L'objectif est de faire de Nantes une nouvelle destination européenne et de développer le tourisme de proximité ainsi que le tourisme urbain. Cette stratégie va néanmoins susciter des discussions au sein des élus. Comme le rappelle la lettre de décembre 2010 du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Etrangers (CNCE) de la ville de Nantes²⁵, qui a récemment créé une commission « Culture et Migrants », la prise en compte du rôle de la culture dans le développement de l'économie locale et l'attractivité du territoire à l'échelle internationale ne peut se faire au détriment de sa dimension sociale. Pour que l'attractivité territoriale d'une ville soit reconnue, son offre culturelle se doit de rester accessible au plus grand nombre et ouverte à la diversité des expressions culturelles.

Pour bien saisir l'intérêt que porte la ville de Nantes à l'égard de la question migratoire et de son histoire, il convient de préciser que la municipalité mène depuis la fin des années quatre-vingt, une politique volontariste en faveur de l'égalité, de l'intégration, de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. La création en 2004 du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Etrangers (CNCE) témoigne de cette volonté d'ouvrir un espace de dialogue et de coproduire une politique publique transversale en ce domaine. Parmi les axes 2011-2013, les mandats 16 et 17 de la commission thématique Culture mettent en exergue les points forts de cette politique à savoir : « promouvoir l'identité plurielle de Nantes et favoriser la mémoire des migrations », « faciliter l'accès à l'offre culturelle et la pratique artistique pour les

²³ Les manifestations « Les Belles chaises » qui valorisent les pratiques artistiques en amateur, « Tissé Métilse » qui met à l'honneur la diversité culturelle métropolitaine ou bien encore le programme « l'Art en partage » en sont les illustrations les plus probantes.

²⁴ *Nantes Passion*, Le magazine de l'information municipale, n°215, juin 2011.

²⁵ Le Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers a pour objectif de favoriser l'expression des étrangers non issus de l'Union européenne à la vie de la cité en se fondant sur la notion de citoyenneté de résidence.

populations migrantes et donner à voir les diversités de la ville. »²⁶ A l'heure de la compétition territoriale et des enjeux du tourisme de ville, l'exposition « Nantais venus d'ailleurs » permet de redonner une autre signification au territoire en lui octroyant notamment une dimension plus humaine. Autrement dit, elle vient réactualiser la portée publique de ses préoccupations politiques, l'histoire des migrations devenant, ici, un support positif d'identification au territoire et un nouveau vecteur de dialogue interculturel. En transformant l'objet « migrations » en cause patrimoniale, il ne s'agit donc pas seulement pour la municipalité de prendre en compte un « nouveau patrimoine » mais aussi et surtout de repenser ce qui fait lien entre la ville et ses habitants, la culture et le territoire. Autrement dit, il s'agit de réanimer l'esprit d'une « ville monde » hospitalière et solidaire, pour reprendre les termes de la dernière campagne municipale, située à gauche de l'échiquier politique, soit de faire en sorte que les diversités de la ville soient « une ressource reconnue, assumée et valorisée ».²⁷ Les expressions utilisées par les professionnels du patrimoine ainsi que les communiqués de presse témoignent de ces nouveaux enjeux : la vocation de cette exposition est de « restituer l'humanité » du territoire, de rendre visible « la réalité vécue de ces hommes et de ces femmes », de « donner des clés de compréhension de cette riche histoire commune à un public large, parfois éloigné de ces questions ».

Cette double volonté, municipale et institutionnelle, de faire reconnaître les apports migratoires dans le développement de la ville s'inscrit toutefois dans un contexte national troublé (émeutes urbaines, débat sur l'identité nationale, réaffirmation d'une politique sécuritaire contre l'immigration clandestine, propos discriminatoires contre les Roms) qui explique que cette intention suscite à ses débuts autant de défiance que d'enthousiasme.

IV – LES ETAPES DE LA PATRIMONIALISATION

L'ouverture du musée d'histoire de Nantes est marquée, nous l'avons vu, par une volonté d'aborder le fait urbain contemporain, appuyée sur le constat d'un manque de cette période dans les collections. L'exposition « Nantais venus d'ailleurs » répond à cette priorité même si

²⁶ *La lettre du CNCE*, Mission Cité, Ville de Nantes, décembre 2010, p. 2.

²⁷ Mandat 2008-2014. Les ateliers prospectifs. 10 politiques publiques revisitées. Document interne de la ville de Nantes, novembre 2009.

elle n'est pas conçue au départ sur le mode de la collecte. Dans cette quatrième partie, nous aborderons plus particulièrement les réactions et les tensions que suscitent l'annonce, puis la mise en place de ce projet.

IV – 1 : Réserve et tensions autour de la reconnaissance patrimoniale des mémoires de l'immigration

Celui-ci se formalise en 2008 sous la responsabilité de la directrice du musée de l'époque et de son équipe mais rencontre rapidement un certain nombre de freins. Bien que cette décision émane de l'institution elle-même, elle suscite à ses débuts une forme de réserve, pour ne pas dire de défiance de la part des gestionnaires du musée et autres membres de l'équipe. Ces derniers remettent en question la reconnaissance territoriale de ce projet, relativisant la portée de la question migratoire dans une région qui n'a pas connu historiquement de vagues migratoires massives, et interrogent sa dimension économique. Ces premières réactions que l'on peut aisément qualifier « d'émotions négatives » en ce qu'elles mettent en doute ce choix muséographique, montrent combien la reconnaissance patrimoniale des mémoires de l'immigration reste incertaine. Ce sont là, en effet, autant d'arguments mobilisés par les administrateurs pour bloquer l'action patrimoniale, soit ne pas faire des mémoires de l'immigration une ressource patrimoniale. Les orientations données à ce projet illustrent cette posture. Le projet est tout d'abord envisagé sur le modèle de la « petite exposition » pour une durée de trois mois (avril à juillet 2010) mais l'inauguration sera sans cesse reportée au regard des autres programmations. « C'est une expo qui revient de loin » me dit-on. Il faudra en effet attendre l'intervention d'une adjointe au maire de la ville pour que l'intérêt public de cette exposition soit reconnu et son calendrier révisé.

A cette période, les principales dissensions entre l'institution patrimoniale et la municipalité ont trait aux enjeux de l'exposition, qui se cristallisent autour de la question des publics. Pour le musée, ce projet permet avant toute chose de répondre aux nouvelles missions de l'institution en ouvrant notamment les collaborations et en mettant en place des animations à destination d'autres publics que ceux qu'elle touche habituellement. Mais pour les responsables et élus de la politique d'intégration, d'égalité et de citoyenneté de la ville de Nantes, l'enjeu de cette exposition est plus large, il consiste à faire reconnaître les diversités de la ville, soit à faire changer les regards de la société locale, non d'aller chercher « les gens des quartiers ».

Au regard de ces tensions, il est intéressant de constater que si les professionnels du patrimoine mettent ici un point d'honneur à ne pas classer les objets patrimoniaux, force est de constater qu'une exposition consacrée à l'immigration reste a priori moins intéressante qu'une exposition consacrée aux relations franco-chinoises, de surcroît lorsqu'elle fait intervenir des objets relevant du domaine des beaux-arts. Derrière ce projet d'exposition, l'idée perdure qu'on s'adresse à un public particulier, l'immigration faisant partie de ce « petit patrimoine » légitime aux yeux de l'institution mais qui dérange au regard de sa nouveauté et de sa spécificité. Il ressort de ces hiérarchies tacites, un déclassement de la valeur patrimoniale de l'immigration. De ce point de vue, le soutien sans faille de la municipalité a indéniablement contribué à ce que ce projet aboutisse, transformant ces premières émotions en mobilisation. Si nous nous référons aux documents rendus publics, on parle désormais « d'une grande exposition » ou « d'une exposition-événement ». Nous pouvons donc dire que l'attitude de l'institution à l'égard de la thématique interculturelle a sensiblement fragilisé, au départ du moins, la mobilisation collective et que ce sont les attentes de la municipalité en place qui rendent audible à un moment donné la revendication de faire de l'histoire et des mémoires de l'immigration, un objet patrimonial à l'égal des autres.

Programme 26/77

NANTAIS VENUS D'AILLEURS

prochaine exposition 2 avril > 17 juillet 2011

La grande exposition présentée en 2011 sera consacrée à un siècle de migrations à Nantes, de la Première Guerre mondiale à nos jours. Elle s'appuie sur une démarche inédite et originale de collecte engagée depuis 2008 auprès des Nantais d'origine étrangère, de leurs descendants et familles et des associations partenaires. Des centaines d'objets chargés de sens et de vie ont ainsi été sélectionnés, et le musée a réalisé une série de témoignages filmés pour conserver la mémoire de ces destins singuliers.

L'exposition présentera ainsi dix parcours de vie emblématiques de toutes les vagues migratoires qu'a connues Nantes depuis un siècle. Elle retracera aussi la réalité de ces hommes et ces femmes partis de leur pays d'origine pour s'installer à Nantes, à travers les thématiques du voyage, du travail, du logement, de l'intégration, du lien à la culture d'origine...

Approche juridique et statistique, accueil par la population et par les associations d'aide aux migrants, discrimination et rejet seront abordés. L'exposition sera aussi l'occasion de mettre en valeur les engagements de ces « Nantais venus d'ailleurs », des Résistants aux troupes coloniales, ainsi que les apports économiques et culturels de ces étrangers qui ont marqué le visage de la ville.

AUTOUR DE L'EXPOSITION...
Toute la période de l'exposition sera accompagnée d'un programme culturel, artistique, festif et citoyen, réalisé avec les partenaires locaux et des intervenants nationaux et associant sociologues, historiens, témoins, plasticiens, musiciens... C'est à un forum aux entrées multiples sur cette question de société très actuelle que le château vous conviera pour toute cette saison.

Les thématiques de l'immigration, de la discrimination et des rapports entre les cultures s'inscrivent dans les programmes du 1^{er} et du 2nd degrés. Le musée propose aux enseignants qui souhaitent engager pendant l'année scolaire un travail pédagogique sur ces thèmes de restituer les travaux des élèves au château lors de l'exposition.



Document présentant l'exposition « Nantais venus d'ailleurs », 2010
Photos : J. Garnier à partir de documents du Musée de Nantes.

IV – 2 : De la méfiance aux revendications associatives

L'annonce de ce projet va également éveiller des formes de méfiance au sein du milieu associatif local, qui s'attend de la part de l'institution, à un propos « lissé » dans lequel les luttes seront gommées, d'autant plus qu'il est exclu de la préparation du contenu de l'exposition.

L'autre singularité sociologique de ce projet est, en effet, qu'il se construit à distance des militants associatifs et des représentants communautaires. Sa préparation est discutée en interne, au sein d'un comité scientifique fermé, rassemblant principalement des experts locaux (historien, sociologue, conservateur) directement impliqués dans les activités du château, à l'exception d'une ou deux personnes extérieures, rattachées à la municipalité. Ce fonctionnement autocentré se traduit par un refus catégorique et non négociable d'associer les militants associatifs et les représentants communautaires à la préparation du contenu de l'exposition, ce qui aura non seulement pour effet de clore tout débat mais plus encore d'attiser les tensions. « *On nous attend au tournant* », me confiait en juillet 2010 la commissaire de l'exposition.

Les membres et élus de la mission Égalité, Intégration, Citoyenneté de la ville de Nantes ne seront pas plus impliqués à la préparation du contenu de l'exposition. « *Le château avait démarré la réflexion de son côté sur l'expo sans venir nous demander. Quand on fait une expo sur la Chine, on a des historiens qui permettent de recadrer le propos. Là personne n'est venue nous demander quoi que ce soit, y compris techniquement, c'est assez drôle car le château a fait presque tout seul... Il s'est entouré au fur et à mesure mais au départ, il a fait presque tout seul une expo sur un sujet qu'il ne maîtrisait pas et sur un type d'expo qui est très compliqué.* »

Cette mise à l'écart de la parole associative se trouve justifiée dans le discours par divers principes moraux, qui ont trait à la façon de se représenter l'interculturel et de concevoir le patrimoine. Comme le souligne très justement une élue : « *Sur cette question [l'immigration] tout le monde se sent autorisé à dire tout et n'importe quoi et c'est très révélateur car on a l'impression qu'on a jamais d'acquis sur ces questions là.* » Autrement dit, on fait « comme si » il n'était pas nécessaire d'être formé ou de disposer de compétences particulières pour traiter de cette question. Cette représentation de l'interculturel comme « savoir ordinaire »

corrobore une conception régaliennne du patrimoine, pour le moins dominante. Il y a, comme le rappelle l'anthropologue Michel Rautenberg (1998 ; 2003), deux manières de définir ce qui est ou n'est pas du patrimoine, la première renvoie au pouvoir supérieur de l'état, soit une représentation légitime du patrimoine monumental, la seconde adopte une définition plus sociale du patrimoine, qui se manifeste dans la volonté de faire du patrimoine l'affaire des populations. Bien que ces conceptions tranchées soient aujourd'hui contestables, elles continuent, comme nous pouvons le voir avec l'exemple de ce comité scientifique, d'organiser les représentations, de structurer et de typifier les rôles de chacun, soit l'autorité de ceux qui font et peuvent faire le patrimoine. Pour les membres de l'institution, le rôle du comité scientifique est en effet d'apporter de la rigueur et de l'objectivité au propos muséal et ils se méfient à ce titre de la parole militante comme de toute autre vision « communautaire ». Les associations sont soupçonnées de vouloir défendre leurs intérêts et ceux des minorités au détriment de l'intérêt collectif, ce qui tend du même coup à méconnaître leurs compétences en ce domaine. Les membres du musée estiment, par ailleurs, que l'exposition prenant appui sur une recherche historique dont elle emprunte la trame, l'ouverture d'un débat avec ceux qui se sentent « concernés » par la cause migratoire n'est pas jugé nécessaire. Alors que les recherches les plus récentes démontrent les liens étroits qui existent entre les émotions, le militantisme et l'expérience patrimoniale, ces pratiques montrent à l'inverse une volonté d'arrimer la patrimonialisation à l'expertise universitaire contre l'engagement militant.

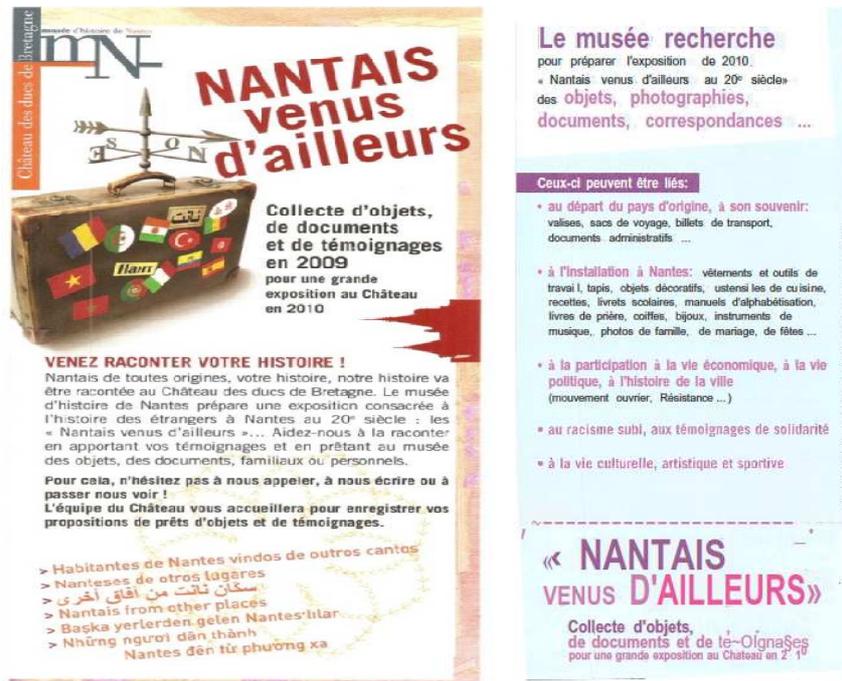
Les associations locales ont toutefois réagi assez vivement à cette mise à l'écart en revendiquant un droit à la parole. Pour répondre à cette demande, la direction du musée a proposé aux représentants associatifs œuvrant auprès des étrangers, un espace à l'intérieur de l'exposition, dans lequel ils seraient libres d'exposer leurs actions, de proposer et d'organiser une manifestation de leur choix. Sept associations locales ont accepté cette proposition tout en craignant de consentir à une forme d'instrumentalisation. En proposant un espace de débat à l'intérieur de l'exposition, soit pendant l'exposition et non au moment de sa préparation, l'enjeu pour le musée est d'apaiser les tensions, de construire du consensus et de nouvelles collaborations avec les associations. En ce sens, nous pouvons conclure à la suite des propositions de Denis Laforgue (2008) que le musée est une « institution compréhensive ». En effet, bien que les relations entre l'institution et les associations partenaires soient ici asymétriques, l'institution fixe le cadre participatif et en règle les modalités, il n'en demeure pas moins qu'elle entre en relation avec les associations, soit avec « les acteurs faibles » pour reprendre la terminologie de D. Laforgue, Jean-Paul Payet et Frédérique Guilani (2008), et

qu'elle est prête à entendre les causes qu'ils constituent. Cet espace d'expression va, en effet, permettre que chacun trouve sa place et puisse se réapproprier cette exposition. L'auteur ajoute, par ailleurs, que si les « acteurs faibles » jouent le jeu de l'institution, c'est aussi parce qu'ils en tirent des bénéfices directs, distincts des enjeux institutionnels. Dans la situation étudiée, ils se saisissent de la proposition du musée, qui met à disposition leur service, pour faire entendre leurs voix, publiciser leurs actions et faire reconnaître leurs compétences. Pour nombre d'entre elles, c'est l'occasion de proposer aux visiteurs un contre-discours, soit de faire entendre leur désaccord quant à la catégorisation mobilisée par le musée (voir pages 40 et 41). Cette proposition institutionnelle va permettre de rétablir une forme de compréhension d'autrui qui semblait « distordue » et d'instaurer « après coup » une posture participative. Celle-ci n'en reste pas moins limitée en ce qu'elle cantonne la participation des représentants de la société locale à la collecte et à l'accompagnement de l'exposition, notamment dans les incitations à la visite auprès des publics dits « empêchés ».

IV – 3 : « Venez racontez votre histoire », l'amorce d'une logique participative

Pour mener à bien ce projet, le musée se trouve confronté à deux autres difficultés dont celles de constituer une collection. En l'état, il ne dispose d'aucune collection lui permettant d'évoquer cette dimension de l'histoire contemporaine et le travail mené par l'association Nantes-Histoire, s'il apporte des documents d'archives à l'exposition, se révèle insuffisant en regard des exigences scénographiques. La force de suggestions des documents d'archives reste, en effet, relativement faible par rapport aux autres supports iconographiques : « *On avait besoin d'humaniser ce contenu* », explique la commissaire de l'exposition. Pour combler ce manque, la direction décide d'organiser une collecte selon une démarche résolument participative, après avoir recruté une chargée de mission, issue du monde associatif, actuellement commissaire de l'exposition, dont la mission initiale était de rapporter des objets et des témoignages permettant de retracer le parcours dans la ville de « ceux venus d'ailleurs ». Cette démarche, comme le montrent les tracts présentés ci-dessous, appelle tout un chacun à venir « *raconter son histoire* » sur le principe du « *Prêtez-nous des objets qui vous raconte* », qui rappelle, quoi qu'en disent ces auteurs, la posture adoptée par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration et dont les résultats sont aujourd'hui visibles au sein de l'exposition permanente ainsi que dans la galerie des dons. Dans ce cadre, le prêt et le dépôt (il est trop tôt pour pouvoir parler de don) deviennent la principale source d'acquisition

pour le musée, qui se retrouve alors en situation d'expérimenter la théorisation d'une collection particulière.



Tracts diffusés entre 2008-2009. Source : Musée d'histoire de Nantes.

La collecte dure plus de deux ans (2008-2011) impliquant cent cinquante prêteurs et regroupant plus de trois cents objets. Elle se trouve symbolisée dans les documents de communication du château par une valise, représentant le seul marqueur social du patrimoine de l'immigration en France, sur laquelle est adossée une multitude de drapeaux et d'inscriptions rappelant la richesse culturelle et linguistique du territoire. Ces ajouts ne sont pas dénués de charge symbolique car l'objet valise renvoie de prime abord à l'imagerie des premières vagues migratoires sur le sol français, c'est-à-dire les migrations européennes. En y intégrant les emblèmes nationaux des pays du Maghreb ou de l'Afrique sub-saharienne par exemple, l'équipe du musée entend rappeler que ce projet concerne aussi les migrants installés récemment et qui arrivent le plus souvent « sans valise ».



Carte postale éditée par le Musée d'histoire de Nantes, château des ducs de Bretagne, à l'occasion de l'exposition.

IV – 4 : L'immigration : un bien commun invisible

La démarche participative se structure en trois phases, mobilisant divers supports dans différents espaces de la ville. Les habitants sont tout d'abord être invités à venir déposer leurs objets au musée, qui consacre alors une dizaine de jours à l'enregistrement des dépôts. En parallèle, l'équipe du musée met en place une campagne d'information et de sensibilisation en installant des stands sur les principaux marchés de la ville et en ouvrant des rencontres avec les habitants dans toutes les bibliothèques de quartier (voir encadré ci-dessous).

« L'histoire des migrations à Nantes du Moyen Age à nos jours »

Vendredi 27 février 2009, Bibliothèque municipale de Chantenay, salle d'exposition : 18h30-19h30

La préparation de l'exposition « Les Nantais venus d'ailleurs au XXe siècle », par le Musée d'histoire de Nantes du Château des Ducs de Bretagne, est l'occasion de rencontres sur l'apport des étrangers à notre territoire à travers les siècles. Un diaporama nous permettra de nous interroger sur notre histoire commune et de découvrir des objets du musée et les traces laissées dans la ville par ces différentes vagues d'immigration. Quelques objets illustrant les savoir faire empruntés à d'autres peuples sortiront exceptionnellement des réserves. Le propos abordant la période contemporaine évoquera la préparation de la future exposition et sollicitera les participants pour une collecte d'objets, de documents et témoignages auprès des Nantais d'origine étrangère. Présentation suivie d'un échange en collaboration avec le Musée d'histoire de Nantes.

Cette première phase, dite de « collecte libre », rencontre toutefois un faible écho. L'information circule mal et les différentes générations d'habitants ne semblent pas se sentir concernées. Comme le souligne Isaac Joseph, le patrimoine culturel lorsqu'il est confronté à

l'expérience urbaine ne pose pas seulement le problème de l'attribution (patrimoine de qui, pour qui, etc.) mais celui plus concret de « trouver des répondants » (1990 : 260). La participation à ce projet suppose, en effet, que les habitants se reconnaissent dans le statut de « Nantais venus d'ailleurs » défini par l'institution, qui renvoie implicitement aux catégories d'étrangers, d'immigrés et de descendants. Nous verrons ultérieurement que ceux que l'on dénomme et que l'on identifie ainsi ne se reconnaissent pas nécessairement dans ce statut, ce qui explique en partie la faible participation de départ. Mais elle suppose aussi plus largement un ajustement des regards quant à la manière d'interpréter et de définir le patrimoine. Or, cette première phase de la collecte pointe justement les écarts de perception et d'appréciation de ce qui est constitutif du patrimoine. Dans son ouvrage sur la « Fabrique du patrimoine », Nathalie Heinich (2009) rappelle qu'il est des objets dont la patrimonialisation devient « épineuse » car elle ne fait pas consensus. C'est le cas des objets qui renvoient au quotidien ou à des souvenirs et qui constituent le « petit patrimoine ». Les objets de la migration entrent dans cette catégorie, en ce qu'ils ne sont pas d'emblée reconnus comme relevant du bien commun. Leur valeur patrimoniale reste invisible au plus grand nombre. Pour les migrants et leurs descendants, il s'agit avant tout chose d'objets relevant de la sphère privée, de l'intime et/ou appartenant au registre de l'utilitaire. Leur valeur publique n'est donc pas estimée ni jugée partageable. Des chercheurs en sciences sociales ont rappelé à ce propos les difficultés de certaines familles migrantes à transmettre leur histoire et le refus de certains héritiers de la rendre visible dans l'espace public. Les conditions de réussite de la collecte sont donc aussi déterminées par les représentations que se font les migrants et leurs héritiers de l'expérience migratoire et des objets qui sont censés entrer au musée.

Au cours de cette première phase de la collecte, l'équipe du musée se rend compte que la patrimonialisation des mémoires de l'immigration ne va pas de soi. D'une part, il est difficile pour les « concernés » de répondre à l'appel à collecte dans la mesure où ils ne saisissent pas toujours en quoi leurs objets et leurs témoignages peuvent servir le projet muséal. D'autre part, cette sollicitation envers un public qui entretient peu de relations avec les institutions culturelles est relativement inédite pour le musée, qui se retrouve en situation d'expérimenter de nouvelles logiques.

IV – 5 : « Ceci n’est pas une expo sur les cultures du monde ! » ou comment l’institution fait entendre sa démarche auprès des « concernés »

Au cours de cette première phase de collecte, quelques citoyens étrangers vont néanmoins venir déposer des objets au musée. Les femmes migrantes vont par exemple rapporter des objets qui parlent de leur pays d’origine et qu’elles estiment précieux à l’image de ces bijoux de famille. Mais ces dépôts ne seront pas retenus pour figurer dans l’exposition, jugés inadaptés, trop « folkloriques » et « pas assez historiques ». « Ce n’est pas une expo sur les cultures du monde ! » rappelle, à ce propos, la chargée de mission et commissaire de l’exposition. Ces malentendus quant à la finalité de la collecte pointent les écarts d’interprétation entre l’institution, pour qui, il s’agit de retracer, à partir des objets collectés, le parcours dans la ville de ces hommes et de ces femmes « venus d’ailleurs » et les déposants, ici les migrants et leurs descendants, pour qui, il s’agit d’évoquer les liens avec les pays d’origine ou de transit.

« Le résultat de cette collecte libre a été justement que les objets collectés ne correspondaient pas tellement à ce que nous, on recherchait. C’est-à-dire qu’on était beaucoup plus dans « l’objet folklorique » ou représentatif du pays d’origine, de petits souvenirs symboles plutôt que des objets, ce que nous, on recherchait, des objets qui étaient des témoins de leur vie, de leur parcours professionnel, individuel ou familial. »

Comme le montre cet extrait d’entretien, l’objet patrimonial est compris comme une source documentaire du passé humain,²⁸ il a valeur de témoignage pour le musée alors que pour les déposants, il est d’abord celui qui permet de se souvenir d’où l’on vient et de ce que l’on a quitté. La chargée de mission et commissaire de l’exposition explique ce malentendu par le fait que la réflexion sur la collecte était encore peu formalisée : *« On savait ce que l’on voulait trouver mais on ne savait pas comment on allait le trouver. Ce qui était un peu présomptueux. »*

Ces écarts d’interprétation rappellent que la frontière entre les objets qui peuvent prétendre à la patrimonialisation et ceux qui ne l’obtiennent pas reste opaque même si elle est perméable.

²⁸ Laurier Turgeon identifie quatre approches de la culture matérielle dont « la première porte sur l’usage de l’objet comme témoin historique, c’est-à-dire comme un moyen de suppléer et de vérifier les sources écrites dans la reconstitution historique du passé. » (2007 : 14)

Si, comme nous le savons, il n'existe pas d'objet a priori indigne d'entrer au musée, c'est bien en dernière instance le comité scientifique qui décide de ce qui figurera dans l'exposition et les collections.²⁹ La patrimonialisation des mémoires de l'immigration est donc, avant tout l'affaire d'un réajustement des regards. Comme le souligne Nathalie Heinich : « En deçà d'un désaccord, il y a un décalage, un désajustement des regards, typique des objets qui, n'étant pas désignés au respect universel par l'évidence de leur « valeur d'intentionnalité » (monuments), de leur valeur historique (demeure royale), ou même de leur « valeur d'ancienneté » (quelques siècles plutôt que quelques générations), ne peuvent susciter le regard autorisant leur valorisation patrimoniale qu'à condition que soit mise à distance leur fonction utilitaire » (2009 : 76).

IV – 6 : Investir les réseaux : une stratégie de médiation sociale pour nouer des liens avec les familles migrantes

En l'état, l'appel à collecte, tel qu'il est diffusé auprès des habitants, reste trop vaste et favorise les incompréhensions (voir annexes). Il se construit autour de grandes sections thématiques, qui structurent le propos muséal et permettent d'aborder les questions liées au départ, à l'installation (le logement, le travail), à la famille, à la santé, à l'alimentation, à la religion, aux apports des étrangers dans le développement de la cité, aux manifestations de soutien ou de rejet. Chacune de ses thématiques propose une liste d'objets, susceptibles d'être déposés, partant des documents administratifs ou personnels comme les photos de famille, les bulletins de salaire, les papiers d'identité aux mobiliers, vêtements, linge, objets de toilette, instruments de musique, bijoux, ustensiles, recettes de cuisine, enseignes, photographie de devantures de commerce, manuels scolaires, etc.

Ces incompréhensions vont susciter de la part du musée, une prise de conscience d'un besoin de collaboration réciproque avec la société civile. L'institution ne peut en effet prendre la parole sans impliquer et solliciter l'avis de la population, elle a donc besoin de passeurs. A la suite de cette expérience, l'équipe du musée va mettre en place de nouvelles pratiques, appuyées sur une méthodologie plus souple, qui allie relations d'interaction et logique de conversation. Au cours de ces étapes, le musée va tout d'abord chercher à mettre les associations qui entretiennent des liens de proximité avec les étrangers, en situation d'être des

²⁹ Sur ce point, l'analyse sera développée ultérieurement.

interlocuteurs, des relais de communication auprès des migrants et de leurs descendants. Leur rôle de médiateur va, de ce point de vue, être déterminant dans l'accompagnement de la collecte et la réception de l'exposition. En parallèle, le musée va prendre appui sur ses propres réseaux de relations - avec la ville et l'institution scolaire par exemple - pour ouvrir les modes de participation. L'enjeu de cette stratégie est double puisqu'il s'agit à la fois de constituer une collection particulière qui vienne enrichir les connaissances historiques sur le sujet en y associant les migrants et leurs héritiers, d'attirer les publics les plus éloignés de l'institution parmi les visiteurs, soit ici les jeunes, les communautés d'origine et plus largement l'ensemble des catégories socioprofessionnelles appartenant aux classes populaires.

Cette démarche s'organise sous la conduite de la responsable de la collecte, avec le soutien des professionnels du patrimoine, de la ville, de l'action socioculturelle et associative. Elle donne lieu à des rencontres personnalisées qui prennent différentes formes : visites au domicile des prêteurs, animation dans les quartiers populaires par le biais des groupes de français au quotidien et d'ateliers de pratiques urbaines, intervention dans les médiathèques de quartier, partenariat avec des établissements scolaires, etc. Elle est conditionnée par la capacité des professionnels du patrimoine à revoir leurs schèmes d'habitus, qui implique de « savoir écouter » et de « faire l'expérience du point de vue d'autrui » (Laforgue, 2008 : 165). Lorsque les femmes des groupes d'alphabétisation viennent par exemple visiter l'exposition, il n'est pas question, m'explique une personne de l'équipe du musée, chargée de développer l'offre culturelle, « *de faire passer plein d'info scientifiques, il faut faire en sorte que les gens s'expriment dans le musée* ». C'est en sens « *qu'on est sur un principe d'altérité.* »

En souhaitant faire entrer les populations les plus éloignées des pratiques culturelles dans l'univers normatif du musée, l'équipe du musée ne peut donc plus faire « comme si » la notion de public renvoyait à une catégorie générique et universalisante. Pour instaurer une relation plus symétrique avec ses publics, toute la difficulté pour l'institution est d'arriver à adopter une posture suffisamment compréhensive, qui lui permette de passer d'une sollicitation à une relation de coopération voire de coproduction. Et c'est sur cette dernière étape, semble-t-il, que les résistances se font le plus sentir. Les relations qui se tissent entre l'institution, les associations de soutien aux étrangers et les migrants au cours de cette démarche, se grippent nécessairement à un moment donné. Le projet d'exposition semble, en effet, bien trop avancé au moment où ces différentes catégories d'acteurs sociaux se rencontrent pour que les migrants, leurs héritiers et les associations, y trouvent véritablement

leur place en tant que co-auteur. Ce processus de médiation demeure toutefois opérant³⁰, en ce qu'il suscite de nouvelles collaborations entre des personnes, des cercles de personnes et des structures culturelles. Il a notamment permis à l'institution de négocier avec les attentes des uns et des autres et de construire la confiance sociale nécessaire à l'implication de la société civile.

V – LA MISE EN RECIT DES MEMOIRES DE L'IMMIGRATION

Une fois, la collecte arrêtée, comment ces objets et témoignages s'insèrent-ils dans l'exposition ? Quel traitement muséographique leur est-il réservé ?

V – 1 : Visites



Le bâtiment du Harnachement à l'intérieur du château des ducs de Bretagne dans lequel est présenté l'exposition « Nantais venus d'ailleurs ». Cliché : J. Garnier, mai 2011.

³⁰ Ces processus de médiation sont qualifiés de « créatif » par Jean-François Six (1995) et Lucille Guilbert (2007).



Sur les fenêtres du bâtiment, des portraits de « Nantais venus d'ailleurs. » Cliché : J. Garnier, mai 2011.



A l'intérieur du bâtiment, accueil de l'exposition. Cliché : J. Garnier, mai 2011.

L'installation propose aux visiteurs d'aborder l'histoire de l'immigration locale à travers le vécu des migrants et le regard de la société d'accueil. Elle se structure autour de trois parties subdivisées en différentes sections thématiques. La première partie interroge les représentations que nous nous faisons de l'autre, en repartant d'une question essentielle « *Qu'est-ce qu'un étranger ?* » apposée sur le mur d'entrée, à droite de l'exposition. L'objectif du propos est d'amener le visiteur à redéfinir cette notion en la replaçant dans son

contexte historique et national, ce qui le place d'emblée en situation de décentrement. « *Ce qui fait l'étranger* » explique le cartel d'introduction, ce n'est pas la nationalité, les papiers d'identité mais le regard que l'on porte sur l'autre. Cette tentative de réponse est appuyée sur une représentation visuelle très forte, celle d'un « petit enfant noir » revêtu d'un costume traditionnel breton.



En haut, à l'entrée de l'exposition, au premier étage, le « mur des questions » ; En bas, une frise chronologique apportant quelques éléments de réponse. Clichés : J. Garnier, mai 2011.

L'introduction se prolonge autour d'un cube translucide au centre duquel se trouve une frise chronologique qui replace l'histoire de l'immigration locale dans son contexte national. La visite se poursuit ensuite autour de neuf parcours, emblématiques des vagues migratoires qu'à connue Nantes depuis un siècle. Ces trajectoires sont présentées de manière chronologique suivant leurs origines géographiques, et indiquées par d'imposants portraits, hauts de quatre mètres sur trois, insérés dans de larges cimaises, au dos desquelles, l'histoire de vie du migrant y est racontée. Cela commence par un Breton et un Italien de l'entre-deux-guerres, un exilé russe et un Polonais des années 1920-1930, puis un Algérien kabyle et une Portugaise des années 1960 et 1970, avant de terminer avec un réfugié vietnamien, une Turque des années 1980 et un Nigérian sans-papier des années 2000. La place des femmes dans la migration y est soulignée.



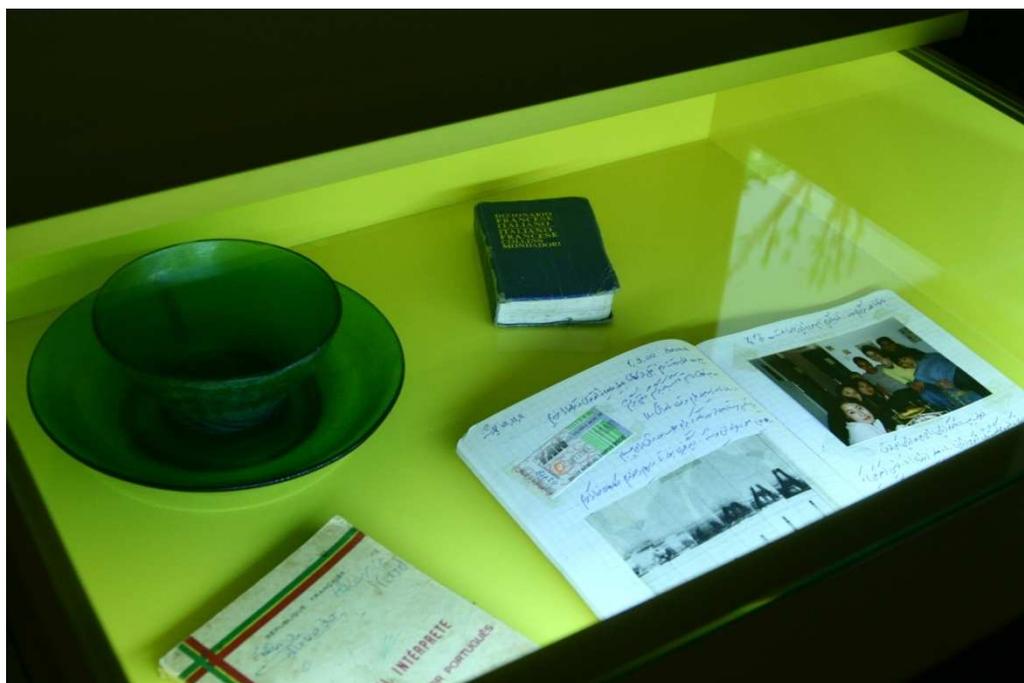




En haut, des portraits de « Nantais venus d'ailleurs » présentés dans l'exposition ; Au milieu, au sein de l'échafaudage, différentes étapes du parcours migratoire. On y remarque une série de valises rapportées par les migrants. En bas, une autre thématique du parcours migratoire illustrant la religion. Photos : J. Garnier, mai 2011.

Face à ces portraits, sur le mur latéral droit, un immense échafaudage symbolise les différentes étapes du parcours de vie du migrant dans la société d'accueil selon différentes sections thématiques : le départ, l'arrivée, le travail, le logement, l'école, la famille, le sport, l'alimentation, la religion, le lien avec le pays d'origine. Au sein de cet échafaudage, les objets de la collecte et les témoignages filmés y occupent une place importante. Il s'agit principalement d'objets ordinaires que les migrants ont emportés avec eux, qui évoquent tour à tour l'histoire familiale, un évènement historique ou plus largement la vie quotidienne dans

la société d'installation. Ces objets ordinaires fonctionnent selon Jean Davallon (2007) comme des « opérateurs symboliques » en ce qu'ils permettent au visiteur de se connecter à des univers de sens différents en même temps qu'ils suscitent chez lui une forte empathie du fait de leur forte charge émotionnelle. « *A travers ces objets, c'est aussi l'identité du territoire, c'est notre identité qui apparaît* » explique une des médiatrices du château lors d'une visite commentée.



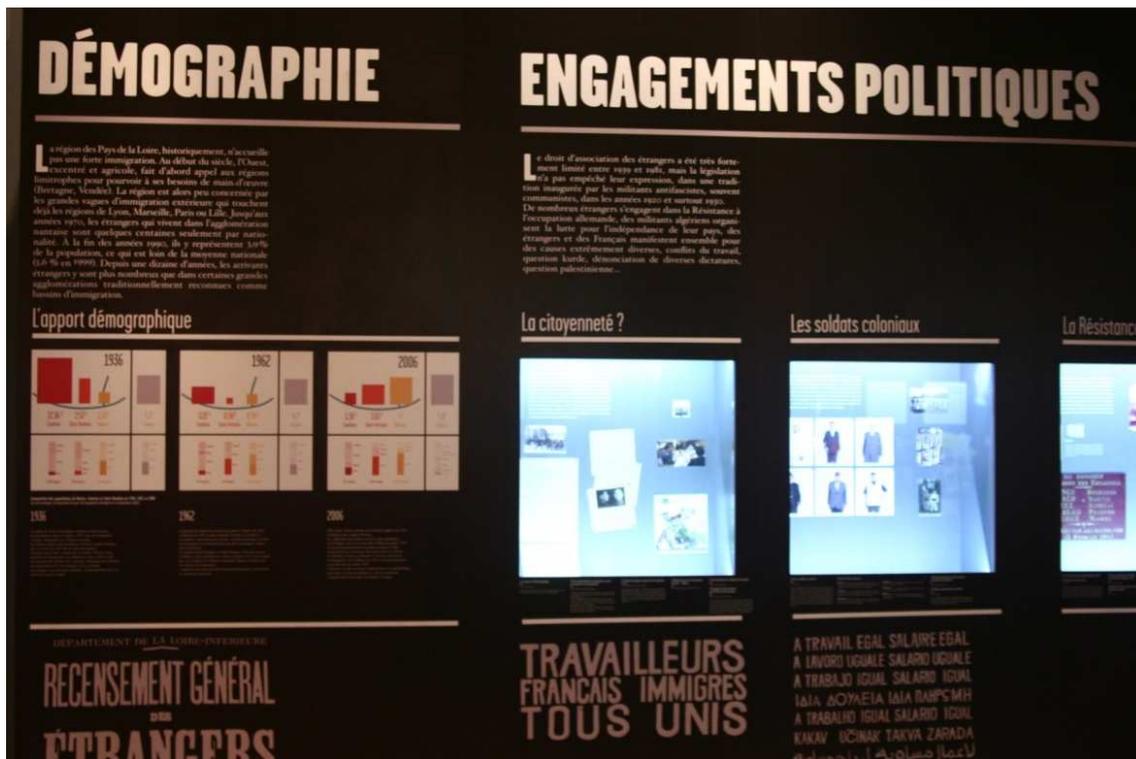
En haut, un bol et une assiette à soupe achetés par un migrant à son arrivée en France en 1972, insérés dans un tiroir d'une commode au sein de l'échafaudage. On y aperçoit également un livre d'alphabétisation franco-portugais, un dictionnaire français-italien et un journal intime ; En bas, une affiche sanitaire à destination des « travailleurs algériens » datée des années 1950 présentée dans la section logement. Photos : J. Garnier, mai 2011.

La deuxième partie de la visite ouvre un regard plus distancié sur cette dimension collective de l'histoire contemporaine en restituant le point de vue de la société d'accueil selon différents registres : l'accueil, la solidarité et le rejet. Au sein de cette section, le récit ne se construit plus comme dans la partie précédente avec et sur des objets du quotidien mais plutôt sur des documents d'archives.



Accueil, solidarités, une des thématiques abordées dans la deuxième partie de l'exposition. Photos : J. Garnier, mai 2011.

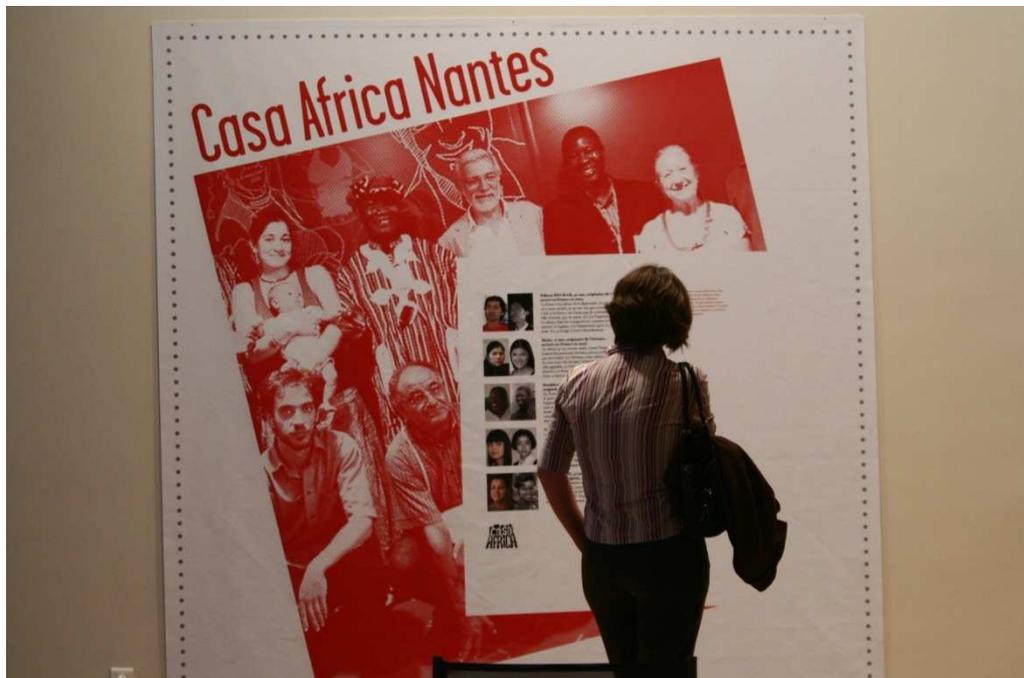
La dernière partie revient plus largement sur les apports démographiques, politiques et culturels des étrangers dans la ville. Pour représenter ces apports, un diaporama projeté sur le mur du fond présente en continu les images contemporaines d'une métropole cosmopolite : marchés, commerces ethniques, objets exotiques, etc. Cette partie se clôt par une « douche de langues » et une grande fresque appelée « Mur du nom » sur laquelle sont inscrits tous les noms des prêteurs mais qui invite tout un chacun à y apposer son nom pour témoigner de son parcours et participer ainsi à l'écriture de l'histoire collective.



En haut, les panneaux de la troisième partie. En bas, à gauche, une mise en image des apports culturels ; à droite, le « Mur du nom ». Photos : J. Garnier, mai 2011.

Enfin, au rez-de-chaussée, se situe l'espace réservé aux associations qui accueille la programmation culturelle autour de l'exposition. Ouvert au public, il présente sous forme de bâches imprimées, les actions de sept associations nantaises œuvrant auprès des étrangers. Deux créations artistiques sont également projetées « Exil » et « Portrait de famille » réalisés dans la cadre du dispositif « l'Art en partage », fédérant plusieurs directions de la ville de Nantes et l'Accoord, une agence de délégation de service public œuvrant dans le champ de

l'éducation, de la culture et de la citoyenneté.³¹ Sur le mur du fond, une série d'objets présentés sous vitrine, rappelle la démarche participative et remercie les prêteurs de leur confiance.



En haut, une bâche imprimée présentant l'histoire et les actions d'une association locale. En bas, une inscription remerciant les prêteurs. Photos : J. Garnier, exposition « Nantais venus d'ailleurs », mai 2011.

³¹ « L'art en partage » est un dispositif mis en place par la municipalité pour encourager l'idée de « création partagée » et accompagner les habitants dans cette démarche. Douze créations partagées ont été réalisées dans neuf quartiers dont « Exil » du collectif La Luna et « Portrait de famille » de Christine Ammour.

V- 2 : Entre intégration républicaine et valorisation des expressions culturelles : la construction d'un « grand récit intégrateur »

Comme le montre ce compte-rendu synthétique d'une observation-visite de l'exposition, l'objectif du propos muséal n'est pas tant de donner à voir le patrimoine de l'immigration, que de documenter le regard que l'on porte sur l'Autre et son parcours d'intégration. C'est particulièrement visible dans la section sur le logement. Par exemple, un diaporama présente des chambres et des « intérieurs dits étrangers » mais dans lesquels peu d'objets témoignent de l'appartenance de leur propriétaire, ce qui amène le visiteur à comprendre que ces intérieurs ne sont en définitive pas plus *étranges* que les nôtres. Si cette intention est louable, elle reste limitée car elle ne cherche pas à démontrer que ces objets circulent et nous concernent même si nous ne faisons pas partie des cultures qui les ont produits. Ce que ce dispositif met en scène à travers ces « intérieurs dits étrangers », c'est bien le processus de transformation des « Nantais venus d'ailleurs » en Nantais tout court. Autrement dit, ce récit valorise bien plus la capacité d'intégration de la ville qu'il ne reconnaît la diversité constitutive de ses habitants.³² Comme le montre le chercheur allemand Joachim Baur (2008) dans son étude sur trois musées d'immigration des Etats-Unis, du Canada et d'Australie, en mettant en scène les migrations, l'institution prend en charge une sorte de « grand récit » à connotation majoritaire et inclusive, un « master narrative » selon l'expression de l'auteur, qui travaille à la révision de la « communauté imaginée » de la nation. Dans la situation étudiée, l'équipe du musée entend transmettre par le biais du média exposition que les « Nantais venus d'ailleurs » font désormais partie du même « Nous ». De ce point de vue, cette installation nous renseigne moins sur le processus migratoire en tant que tel, il occulte par exemple le fait que l'histoire de l'immigration appartient aussi aux pays d'origine des migrants, qu'elle ne célèbre la capacité de la machine républicaine à « faire du Nous avec les autres » (Benoît de L'Estoile, 2011). Le refus d'exalter la différence et plus largement les mobilités, jugée menaçante pour l'unité nationale, conduit ici le musée à mettre l'accent sur les processus d'assimilation plus que sur les processus de métissage. Le musée apparaît dans ce cadre plutôt comme « un dispositif politique de neutralisation patrimoniale » (Dominique Poulot, 1997), qui organise le tri entre conservation et oubli, l'ensemble proposant aux visiteurs de comprendre la migration comme une « expérience partagée » qui ne serait pas tant celle de

³² Se reporter à l'analyse développée par Hélène Bertheleu, Julie Garnier et Guillaume Etienne « Les migrations dans les pratiques muséales en France. L'exemple de trois formes de médiation », 2011, Presses Universitaires de Laval, A paraître.

l'émigration, que celle de la progressive installation et insertion économique et culturelle dans une nouvelle société.

V- 3 : Autour de l'exposition, l'ouverture d'un dialogue « interculturel »

Comme nous l'avons vu précédemment, l'exposition « Nantais venus d'ailleurs » n'est pas le résultat d'une coproduction directe entre l'institution, les associations, les migrants et leurs descendants mais d'une coopération. Dans ce cadre, les associations ont été sollicitées en tant que partenaires pour proposer une rencontre de leur choix. Programmée sur le rythme d'une conférence ou d'une performance artistique par semaine, ces rencontres vont donner aux migrants et à leurs héritiers un droit de réponse. Le débat porte le plus souvent sur les conditions de vie des migrants, les mesures répressives qui sont prises à leur encontre, les luttes militantes, les discriminations, des sujets difficiles qui sont abordés dans l'exposition mais pas véritablement développés. Il aborde également la question complexe de l'identité et l'altérité. Au cours de ces rencontres-débats, les associations vont appeler les visiteurs à prendre de la distance avec la catégorie « Nantais venus d'ailleurs », qu'elles jugent aussi réductrices et clivantes que les autres. Pour construire cette exposition, le musée fait, en effet, le choix de reprendre cette catégorie particulière, construite par les historiens à partir d'un certain nombre de critères. Mais ce qui pose problème dans cette catégorie comme dans toutes les autres qui classent les individus présents sur le territoire national en Français, étrangers, descendants d'étrangers nés sur le territoire national, immigrés de deuxième génération, c'est qu'elles sont indistinctement nativistes et nationalistes (le territoire étant conçu comme nécessairement celui de la nation).

L'association Tissé Métisse, qui œuvre dans le champ de l'accès à la culture et de la lutte contre les discriminations depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, présente à cette occasion une conférence-performance intitulée « 2^e-3^e génération : Nantais Toujours Venus d'Ailleurs ? » qui interpelle l'institution sur la légitimité et les effets de ces catégories ainsi reconduites. La parole est donnée aux jeunes artistes, rappers, slameurs et danseurs de hip hop, des quartiers populaires. Au cours de l'échange avec le public, un « Nantais venus d'ailleurs » âgé d'une cinquantaine d'années, prend la parole et raconte son vécu : un jour, lors d'une rencontre avec le monde juridique, on m'a interpellé pour me demander : « Vous êtes Français comment Monsieur ? ».



« 2^e-3^e génération : Nantais Toujours Venus d'Ailleurs ? », retour sur une catégorie, manifestation organisée par l'association Tissé Métisse, dans le bâtiment du Harnachement. Photos : J. Garnier, mai 2011.

Dans ce même esprit, l'association Casa Africa, une jeune association de promotion des initiatives en lien avec l'Afrique, ouvre le débat autour de témoignages filmés de « Nantais venus d'ailleurs ». Boniface, un Nantais d'origine ivoirienne, âgé de 67 ans, diplômé en Lettres moderne, acteur-témoin du documentaire présenté, se demande qui sont les « Nantais venus d'ailleurs » et à quel moment est-on considéré comme un « Nantais qui ne vient pas d'ailleurs » : « *Je suis arrivé à Nantes en 1967 et je n'ai pas bougé depuis. Ce qui me trouble*

c'est la question qui je suis ? Je suis citoyen du monde. Je suis Africain, Ivoirien, Alladian. Je suis aussi Nantais, Nantais tout court. Ce qui me trouble donc c'est ce qui dépasse la question des origines et de la résidence. »

Ce qui ressort de ces temps de débats, c'est bien une revendication des migrants et de leurs héritiers à la libre disposition identitaire. Tous refusent le jeu des appartenances établies et appellent à ne pas devoir choisir parmi une seule et même identification. Ces moments sont importants en ce qu'ils sont l'occasion de faire entendre la voix des « acteurs faibles », en particulier de ceux, qui ne sont pas déposants. Jusqu'ici, ceux qui ont participé à la collecte ont en effet été remerciés pour leur confiance, que ce soit à l'intérieur de l'espace associatif (la scénographie intègre sur un des frontaux principaux, une inscription remerciant les prêteurs), le jour de l'inauguration, dans le livret de l'exposition ou dans la presse locale mais ils n'avaient pas encore eu la possibilité d'exprimer publiquement leur opinion sur l'installation, sinon par le biais des visites privées organisées à leur effet. Si le musée ne s'implique pas dans ces temps de débat, il réagit en interne, en se demandant si c'est bien à l'institution de porter cette « parole là ». On mesure ici les limites de la posture compréhensive et plus largement de la « démocratie patrimoniale » telle qu'elle est mise en place par l'institution. Le musée redoute les débordements de cet espace de dialogue et craint d'être entraîné plus loin qu'il ne le souhaiterait. Plus largement, il exprime son appréhension à l'idée que le patrimoine de l'immigration prenne « plus » ou « trop » de place dans l'orientation muséographique. La poursuite de cette dynamique n'est, d'ailleurs, pas envisagée pour le moment. Aussi, chacun rejette la responsabilité sur l'autre. La ville estime que c'est au Musée de se saisir de cette mission tandis que le Musée renvoie la charge à la direction régionale du patrimoine et de l'archéologie. Chacun attend aussi sans doute la fin de l'exposition pour en mesurer les retombées. Une question reste toutefois en suspend : le patrimoine des migrations relève-t-il du registre de l'évènementiel, « s'agit-il de ne faire qu'un coup » ou de constituer un fond cohérent sur l'immigration en région ? De quel matériau, la culture disposera dans dix ou quinze ans et plus largement quelle sera la ville touristique de demain ? Ainsi, nous pouvons nous demander si le défi de l'institution culturelle n'est pas tant de savoir traiter et exposer l'expérience migratoire que d'expérimenter de nouvelles manières de coproduire des espaces d'expression, de faire partager des modes de connaissance et de fabriquer un patrimoine de participation à la vie urbaine.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Ouvrages et articles de référence

- BAUR Joachim, *Imagining a Community of Immigrants. Ré-visions des nations dans les musées d'immigration des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie*, in L. Teulières & S. Toux (coord.), *Migrations, mémoires, musées*, Toulouse, Editions Méridiennes, 2008, p. 15-30.
- BAZIN Jean, *Des clous dans la Joconde*, Editions Anacharsis, 2008, (1996).
- BERTHELEU Hélène, GARNIER Julie, ETIENNE Guillaume, « Les migrations dans les pratiques muséales en France. L'exemple de trois formes de médiation », 2011, Presses Universitaires de Laval, A paraître.
- BERTHELEU Hélène, « Démocratie participative et relations interethniques ou comment la non-participation contribue à la construction des groupes majoritaire/minoritaire » in *La démocratie participative en Europe*, Actes du colloque organisé par le LERASS, Toulouse, 2006, p. 108-117.
- DE L'ESTOILE Benoît, *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.
- « Etranges reflets dans la vitrine », *Télérama Hors-Série*, dossier Etrangers, une obsession européenne, n°4, 2011, p.24-27.
- CHEVALLIER Denis, « Collecter, exposer le contemporain au MUCEM », *Ethnologie française*, XXXVIII, 2008, 4, p. 631-637.
- COHEN Anouk, « Quelles histoires pour un musée de l'Immigration à Paris », *Ethnologie française*, XXXVII, 3, 2007, p. 401-408.
- COGNET Fabrice, « Quand « l'étranger » devient patrimoine français. Les collections ethnographiques à inventer du musée de la CNHI », *Hommes et Migrations*, n°1267, mai- juin 2007, p. 28-37.
- CROIX Alain, *Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- « Communautés d'origine étrangère : Nantes, une exception ? », *Place Publique*, n°20, dossier Citoyens venus d'ailleurs, 2010, p.31-33.
- Cultures et recherches*, « De la diversité culturelle au dialogue interculturel », n°114-115, 2007-2008.
- DAVALLON Jean, Exposer le patrimoine : approche communicationnelle ou anthropologique in *Culture et Cultures*, BENKIRANE Réda et ZIEGLER Erica Deuber (dir.), Musée d'ethnographie de Genève, 2007, p.225-244.
- *L'exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, l'Harmattan, 1999, 378 p.
- FOURCADE Marie-Blanche, LEGRAND Caroline (dir.), *Patrimoine des migrations, migrations des patrimoines*, Les Presses de l'Université de Laval, 2008.

- HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Collection Ethnologie de la France n°31, 2009.
- JOLY Marie-Hélène, « La place de la Cité nationale dans le paysage muséal français », *Hommes et Migrations*, n°1267, mai- juin 2007.
- JOSEPH Isaac, Le musée, le territoire, la valeur, in H-P JEUDY, *Patrimoine en folie*, cahier 5, Collection Ethnologie de la France, 1999, p. 259-268.
- Museum International*, Le patrimoine culturel des migrants, n°233-234, 2007.
- LAFORGUE Denis, « Des institutions compréhensives ? Par delà l'intérêt général et domination », in PAYET J-P., GUILANI F. et LAFORGUE D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 165-177.
- PAYET Jean-Paul, GUILANI Frédérique et LAFORGUE Denis (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- RAUTENBERG Michel, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa*, 2, 2007, 8 p. URL : <http://www.univ-tlse2.f/framespa/articles/présentation.php>.
- « La valorisation culturelle des mémoires de l'immigration dans la région Rhône-Alpes », *Hommes et migrations*, 1260, 2006, p. 119-128.
- *La rupture patrimoniale*, 2003, Grenoble, A la Croisée.
- « Une politique culturelle des produits locaux dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie alpine*, 1998, Tome 86, n°4. p. 81-87.
- REUTER Antoinette, « L'itinéraire européen du patrimoine des migrations, un projet en gestation » in L. Teulière & S. Toux (coord.), *Migrations, mémoires, musées*, Toulouse, Editions Méridiennes, 2008, p. 137-147.
- RIGOLLIER Philippe, « Comment accueillir à Nantes, des étrangers de plus en plus nombreux ? », *Place Publique*, n°20, 2010, p. 7-13.
- TEULIERES Laure, TOUX Sylvie (coord.), *Migrations, mémoires, musées*, Toulouse, Editions Méridiennes, 2008.
- TURGEON Laurier, *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris et Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme et Les Presses de l'Université Laval, 2003.
- TURGEON Laurier, DUBUC Elise, « Musées d'ethnologie, nouveaux défis, nouveaux terrains », *Ethnologies*, vol. 24, n°2, 2002, p. 5-18.
- TURGEON Laurier, DEBARY Octave (dir.), *Objets et mémoires*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007.

Ressources documentaires locales

- Etudes INSEE Pays de la Loire, « Renouveau de l'immigration », n°32, janvier 2005.
- La lettre du CNCE*, Mission Cité, Ville de Nantes, décembre 2010.
- Nantes Passion*, Le magazine de l'information municipale, n°215, juin 2011.
- Place publique*, « Le musée du Château : toute une histoire ! », 1, 2007.

Annexe 1 : Entretiens

Fonction actuelle	Conditions	Date
Chargée de mission/Commissaire de l'exposition	Entretien informel, 2 heures	7/07/2010
Historien, membre du comité scientifique de l'exposition	Entretien enregistré, 2 heures	8/10/2010
Responsable associatif	Entretien enregistré, 2 heures	7/10/2010
Chargée de mission/Commissaire de l'exposition	Entretien informel, 2 heures	1/09/2010
Chargée de mission/Commissaire de l'exposition	Entretien enregistré, 3 heures	14/09/2010
Chargée de mission/Commissaire de l'exposition	Entretien informel, 2 heures	29/11/2010
Régisseur des œuvres	Entretien enregistré, 2 heures	16/02/2011
Direction du service du public	Entretien enregistré, 2 heures	16/02/2011
Chargée de mission/Commissaire de l'exposition	Entretien informel, 2heures	24/02/2011
Responsable de la mission CITE, ville de Nantes, membre du comité scientifique de l'exposition	Entretien enregistré, 2 heures	10/03/2011
Chargé de développement de l'offre culturelle - Service des publics	Entretien enregistré, 2 heures	16/03/2011
Directrice du musée	Entretien enregistré, 2 heures	18/04/2011
Médiateur	Entretien enregistré, 2 heures	29/04/2011
Adjointe à l'Intégration, l'égalité et la citoyenneté	Entretien enregistré, 2 heures	1/09/2011

Annexe 2 : Observations de terrain

Description	Date
Réunion avec les associations	5/10/2010
Réunion interne	7/10/2010
Visite-Inauguration de l'exposition	01/04/2011
Rencontre-débat autour de l'exposition	12/04/2011
Visite commentée de l'exposition	17/04/2011
Rencontre-débat autour de l'exposition	19/04/2011
Rencontre-débat autour de l'exposition	14/05/2011
Rencontre-débat autour de l'exposition	24/05/2011

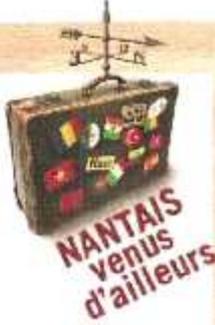
Annexes 3 : Documents publics autour de l'exposition

Château des ducs de Bretagne

MUSEE d'histoire de Nantes

mn

Collecte au musée
pour la grande exposition de 2010 .



**« Nantais venus d'ailleurs »
de 1918 à nos jours**

Le Château des ducs de Bretagne - Musée d'Histoire de Nantes prépare pour l'année 2010 une exposition consacrée à l'histoire des «Nantais venus d'ailleurs» au 20^e siècle.

L'objectif principal de ce projet est de valoriser les apports des personnes étrangères à l'agglomération nantaise et de retracer l'histoire de l'immigration sur notre territoire. Ce projet tend ainsi à contribuer à la vie citoyenne nantaise. Il s'agit d'un enjeu important: donner des clés de compréhension de cette riche histoire à un public le plus large possible.

Le propos sera organisé de façon thématique, suivant le parcours d'une personne nouvellement arrivée: l'arrivée à Nantes, le logement, le travail, la famille, l'alimentation, la religion, mais aussi les manifestations de soutien ou de rejet des populations étrangères, pour aboutir à évoquer leurs apports politiques, économiques et culturels.

Dans ce cadre, nous sollicitons les acteurs locaux susceptibles d'être détenteurs de documents historiques en lien avec les questions évoquées ci-dessus.

Parallèlement, nous organisons une collecte d'objets, documents et témoignages qui attestent des parcours de vie individuelle et collective dans l'agglomération. En effet, quoi de plus pertinent, pour raconter cette histoire des étrangers, que de l'illustrer par des objets et documents leur appartenant?

Sur rendez-vous, par simple appel téléphonique au Château ou par mail, venez déposer tout objet ou document ayant une valeur intrinsèque ou symbolique à vos yeux.

Vous serez accueilli par l'équipe du musée qui enregistrera vos prêts d'objets et documents et vos propositions de témoignages. Bien entendu, tout objet déposé temporairement sera assuré et protégé selon les normes garanties par les musées de France.

Contact: Agathe Konaté, chargée de projet « Nantais venus d'ailleurs »
02 51 17 49 44 / akonate@chateau-nantes.fr
Château des ducs de Bretagne - Musée d'Histoire de Nantes
4, place Marc Elder - 44000 Nantes

Château des ducs de Bretagne - musée d'histoire de Nantes - www.chateau-nantes.fr

Vous trouverez ci-joint, pour chacun des thèmes qui seront évoqués dans l'exposition, des exemples d'objets et documents qu'il pourrait être intéressant pour nous de collecter.

1- S'installer, s'intégrer

1.1 Le départ

- Valises, sacs, portes-feuilles, gourde, cantine
- Objets apportés du pays d'origine (livres, disques, cassettes, autres ...)
- Photographies emportées
- Papiers d'identité
- Linge, vêtements, objets de toilette
- Photographies prises au cours du voyage
- Tout objet symbolique qui pourrait rappeler l'arrivée à Nantes.

1.2 L'arrivée

- Documents administratifs
- Cartes de séjour
- Passeports
- Témoignages (climat, accueil reçu, premier logement)

1.3 Le travail

- Contrats de travail, bulletins de salaire
- Vêtements de travail, casques, gants
- Outils de travail
- Tickets de transport
- Photographies
- Livrets d'accueil
- Documents sur l'entreprise employeur
- Documents d'entreprises créées (cartes de visite, papiers à en-tête, devis ...)
- Photographies de devantures de commerce

1.4 Le logement

- Adresses à Nantes, courrier reçu (enveloppe, carte postale)
- Photographies d'intérieur
- Mobilier, objets décoratifs, tapis, rideaux
- Instruments de musique

1.5 La santé

- Radios pulmonaires
- Carnets de santé
- Documents d'information santé traduits
- Certificats liés à l'embauche

1.6 La famille, les femmes

- Vêtements, parure, objets de toilettes, tissus
- Mariage, naissances (photos, faire-part)
- Livrets de famille
- Carnets de santé des enfants
- Vêtements de travail
- Albums de photos de famille, arbres généalogiques

- 1.7 L'école (école primaire, collège, lycée, université)**
- Photos de classe
 - Prix de fin d'année scolaire, bulletins scolaires
 - Cahiers, livres, cartables
 - Dessins d'enfants
 - Vêtements
- 1.8 Le sport**
- Cartes d'adhésion à un club
 - Affiches, bulletins d'information
 - Maillots, shorts, chaussures
 - Coupes, trophées
 - Bannières, fanions, drapeaux
 - Photographies
- 1.9 L'alimentation**
- Recettes de cuisine
 - Ustensiles de cuisine
 - Plats, assiettes, verres, flacons, bouteilles, cruches
 - Produits, épices
 - Boîtes de conditionnement de produits
- 1.10 La religion**
- Objets liés à la pratique religieuse (images pieuses, chapelet, livres de prières, tapis, etc...)
 - Costumes, coiffures, bijoux
 - Photographies de cérémonies religieuses
- 1.11 La langue**
- Livres, revues, journaux, tracts dans la langue d'origine
 - Manuels d'alphabétisation, cahiers d'exercices, manuels d'apprentissage
 - Enregistrements
 - Photos de cours de langue

2- Accueillir, rejeter

- 2.1 Le lien avec la terre d'origine, la communauté**
- Lettres, correspondances, cartes téléphoniques, répertoires d'adresses
 - Boîtes aux lettres
 - Bulletins d'information d'associations, cartes d'adhésion
 - Photographies reçues du pays d'origine
 - Photographies de fêtes, réunions communautaires
 - Instruments de musique
 - Documents, photographies de propriétés immobilières au pays

- 2.2 **Le rejet**
 - Articles de presse
 - Témoignages
 - Tracts, affiches xénophobes et racistes
 - Pétitions, lettres
 - Photographies de graffiti

- 2.3 **La loi**
 - Témoignages sur la perception de la loi française par les étrangers
 - Témoignage anonyme d'un fonctionnaire chargé d'appliquer la loi
 - Documents liés à la cérémonie de naturalisation

- 2-4 **Accueil, solidarités**
 - Témoignages d'actions de solidarité
 - L'action des associations (documents, logos, etc...)
 - Affiches, tracts en langue étrangère
 - Sources sonores (radios locales, etc...)
 - Photos de manifestations
 - Dessins d'enfants

3- L'apport des étrangers

- 3.1 **Les apports économiques**
 - Documents d'entreprises (par exemple, entreprise BTP construction des grands ensembles Malakoff, Dervallières, Breil Malville, etc...)
 - Batignolles: apport de personnel qualifié
 - Témoignages de création d'entreprise

- 3.2 **Les apports politiques**
 - Contribution au mouvement ouvrier, aux guerres, à la résistance (documents, photos)

- 3.3 **Les apports culturels**
 - Arts (peinture, arts graphiques, calligraphie, sculpture, mosaïque ...)
 - Musique (instruments, photos, films, enregistrements, émissions musicales)
 - Danse
 - Cuisine

N~NI~\S
'Jen^{US}
d'3, \leUfs



EXPOSITION

Nantais venus d'ailleurs

Un siècle d'immigration à Nantes

Château des ducs de Bretagne - musée d'Histoire de Nantes

2 avril / 17 juillet 2011

La grande exposition présentée en 2011 au musée d'histoire de Nantes sera consacrée à un siècle d'immigration à Nantes, de la Première Guerre mondiale à nos jours.

Elle s'appuie sur une démarche inédite et originale de collecte engagée depuis 2008 auprès des Nantais d'origine étrangère, de leurs descendants et familles, et avec le soutien des associations pastenaires. Des centaines d'objets chargés de sens et de vie ont ainsi été sélectionnés, et le musée a réalisé une série de témoignages filmés pour conserver la mémoire de ces destins singuliers.

L'exposition présentera ainsi neuf parcours de vie emblématiques des grandes vagues migratoires que Nantes a connues depuis un siècle. Elle retracera aussi la réalité vécue par ces hommes et ces femmes partis de leur pays pour s'installer à Nantes, à travers les thématiques du voyage, du travail, du logement, de l'intégration, du lien à la culture d'origine...

Accueil par la population et par les associations d'aide aux migrants, discrimination et rejet, approche juridique et statistique... seront abordés. L'exposition sera aussi l'occasion de mettre en valeur les engagements de ces « Nantais venus d'ailleurs », des Résistants aux troupes coloniales, ainsi que leurs contributions économiques et culturelles qui ont enrichi le territoire.

L'exposition sera accompagnée d'un programme culturel, artistique, festif et citoyen, réalisé avec les partenaires locaux et des intervenants nationaux, associant sociologues, historiens, témoins, plasticiens, musiciens... C'est à un forum aux entrées multiples sur cette question de société très actuelle que le Château conviera le public pour toute cette saison.

L'origine du projet

Le choix du musée d'histoire de Nantes de présenter une exposition consacrée à l'histoire des étrangers arrivés à Nantes tout au long du 20^e siècle est la convergence de deux démarches.

L'association « Nantes Histoire » a mené un important travail de recherche historique sur le sujet qui a donné lieu, en 2007, à la publication d'un livre coordonné par l'historien Alain Croix, et intitulé « *Nantais venus d'ailleurs - Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours* ».

Le programme d'expositions temporaires développé au château a pour vocation de compléter, enrichir et approfondir le propos tenu sur Nantes et les Nantais dans les salles permanentes du musée. La mise en oeuvre d'une exposition temporaire sur les « Nantais venus d'ailleurs » centrée sur le 20^e siècle s'est ainsi imposée comme une nécessité scientifique, culturelle, et également citoyenne.

Le conseil scientifique rassemble, autour de l'équipe du musée, Alain Croix, historien, Marie-Hélène Jouzeau, directrice du Patrimoine et de l'Archéologie, Philippe Rigollier, sociologue et responsable de la mission Politique d'intégration et de lutte contre les discriminations (Ville de Nantes).

La méthode : une collecte depuis 2008

Pour préparer cette nouvelle exposition, le musée a choisi une démarche différente et novatrice. Il a en effet mis en place depuis 2008 une collecte d'objets, de documents et de témoignages auprès des Nantais d'origine étrangère et des structures qui les ont accueillis. Cette longue période de préparation a été particulièrement riche dans la mesure où elle a permis d'aller à la rencontre de la population, de tisser des liens privilégiés avec un nouveau public et de mobiliser les associations.

Une centaine de prêteurs s'est engagée dans cette démarche au long cours et l'ensemble d'objets sélectionnés témoignera dans l'exposition de parcours de vie individuelle et collective sur le territoire. Cet événement de plusieurs mois au sein du château va offrir à ces *Nantais venus d'ailleurs* l'occasion de raconter leur propre histoire et de participer à un projet mobilisateur de reconnaissance de ce passé.

Le propos de l'exposition

« *Nantais venus d'ailleurs* » est l'histoire des *étrangers* à Nantes au 20^e siècle. La notion d'« étrangers » est à comprendre dans une acception large. Le propos ne se limite pas à la définition administrative fondée sur la nationalité d'origine. C'est aussi le regard porté sur l'autre qui fait l'étranger.

S'appuyant sur neuf histoires de vie et des témoignages filmés, l'exposition sera divisée en trois sections thématiques :

- La première aborde le parcours d'un étranger arrivant sur le sol nantais du départ de son pays d'origine à son installation en France, avec toutes les réalités que cela suppose : effectuer des démarches administratives, trouver du travail, un logement, apprendre le français, vivre sa culture d'origine tout en intégrant de nouvelles pratiques et codes culturels ...
- La seconde traite des manifestations d'accueil et de rejet de la part de la société civile et des institutions .
- La troisième met en valeur les apports des étrangers au territoire nantais : apports démographiques, économiques, politiques à travers les engagements qu'ils ont pris, culturels et artistiques...

L'exposition se tiendra au 1^{er} étage du bâtiment du Harnachement dans une scénographie réalisée par l'agence Klapisch - Claisse. Au rez-de-chaussée, l'espace, également scénographié, sera consacré à une fresque de présentation des associations qui travaillent à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrées: ASAMLA, GASProm, Maison des Citoyens du Monde, Tissé Métié, Casa Africa et le collectif Unis Contre une Immigration Jetable (UCIJ), toutes partenaires du projet d'exposition dès l'origine. Le château a invité ces experts de terrain à s'exprimer sur leur action en développant une thématique de leur choix.

Les enjeux de « Nantais venus d'ailleurs »

Fondée sur des parcours humains et des témoignages sensibles, avec le support d'objets ordinaires chargés de sens, l'exposition va mettre au jour un pan important de l'histoire nantaise tout en la replaçant dans le contexte national, celui de l'histoire de l'immigration en France.

En donnant des clés de compréhension de cette histoire commune à un public large, l'objectif est de contribuer à la vie citoyenne de Nantes. Ainsi l'exposition valorisera les apports des personnes d'origine étrangère à notre territoire en mobilisant société civile et associations, en favorisant l'expression culturelle de la diversité, en contribuant au débat actuel sur l'immigration.

AUTOUR DE L'EXPOSITION...

Pendant toute la durée de l'exposition, le château proposera une saison culturelle foisonnante et mélangée, montée pour une grande part en partenariat avec les associations.

- Conférences-débats : animés par des experts nationaux des phénomènes migratoires,
- Rencontres-débats organisées par les associations partenaires avec des intervenants locaux sur l'accueil des étrangers, les droits de l'homme, ...
- Programmation artistique: musique, théâtre, poésie, spectacle vivant, installations, ...
- Evénements festifs et échanges interculturels, ...

•• « Nantais venus d'ailleurs » et le monde scolaire

Les thématiques de l'immigration, de la discrimination et des rapports entre les cultures s'inscrivent dans les programmes des différents cycles scolaires. Dès septembre 2010, le musée propose aux enseignants qui souhaitent engager pendant l'année scolaire un travail pédagogique sur ces thèmes de restituer ces travaux au Château lors de l'exposition.

Château des ducs de Bretagne- musée d'histoire de Nantes

Agathe Konaté commissaire de l'exposition « Nantais venus d'ailleurs »

T : 02 51 17 49 44

agathe.konate@chateau-nantes.fr

Contact presse: noëlle b. - SEM Nantes culture&patrimoine

T : 02 51 17 48 70 - Mobile: 06 30 75 60 82

noelle.biton@nantescultureetpatrimoine.fr

www.chateau-nantes.fr